Grappin, Henri
Polonais et Tchèques

51
7G8

POLONAIS ET TCHÈQUES

LA QUESTION DE LA SILÉSIE DE TESCHEN

par

HENRI GRAPPIN

PARIS
IMPRIMERIE M. FLINIKOWSKI
1919

POLONAIS ET TCHÈQUES

LA QUESTION
DE LA
SILÉSIE DE TESCHEN

par

HENRI GRAPPIN

PARIS
IMPRIMERIE M. FLINIKOWSKI
1919

JUL 23 1970
D
651
P7G8

La Question de la Silésie de Teschen

PREMIÈRE PARTIE

1. — Situation de la Silésie de Teschen. Son histoire

UN grave conflit s'est élevé entre les Polonais et les Tchèques, mettant en péril les relations amicales des deux peuples slaves dans l'avenir et par conséquent la stabilité de la paix générale. Ce conflit intéresse une partie de l'ancien territoire hongrois (districts d'Orawa, de Zips, de Trenczyn), mais avant tout la province qui porte le nom de Silésie Orientale ou Silésie de Teschen (en polonais Cieszyn).

La Prusse s'est rendue maîtresse en 1742 d'une grande partie de la Silésie, fleuron de la couronne des Habsbourg. Le lambeau conservé par l'Autriche a formé, sous le nom de Duché Silésien, un pays de la Couronne d'une superficie de 4838 kilomètres carrés divisé en deux parties : une partie occidentale, la Silésie de Troppau ; une partie orientale, la Silésie de Teschen. Ces deux provinces, qui constituaient une unité administrative artificielle, ont été conservées par l'Autriche jusqu'à son effondrement en octobre 1918.

La Silésie de Teschen, prolongement naturel de la Haute-Silésie vers le Sud, est un petit pays de 2.282 kmc. Elle a l'aspect d'un rectangle nettement délimité, sauf dans sa partie septentrionale. A l'Est, elle est séparée de la Galicie par la rivière

Bialka. A l'Ouest, elle est séparée de la Moravie par la rivière Ostrawica. Au Sud, elle s'appuie sur la chaîne des Beskides occidentaux qui appartiennent au système des Karpathes. Dans les Beskides prennent leur source d'une part la Vistule, le fleuve polonais par excellence, d'autre part l'Olza et l'Ostrawica, qui vont se jeter dans l'Oder. Ces trois cours d'eau traversent toute la Silésie de Teschen du sud au nord. Par sa situation topographique, le pays est un important carrefour de communications. Dans sa partie septentrionale, sa frontière est ouverte. Dans sa partie méridionale, l'important défilé de Jablonkow (Jablunkau) le met en rapport avec l'ancienne Hongrie.

Au point de vue administratif, la Silésie de Teschen était divisée en quatre districts : deux à l'Ouest, ceux de Frysztat et de Frydek; deux à l'Est, ceux de Bielsk et de Teschen.

Étant donné qu'elle est indépendante du système des Sudètes, dont elle est séparée par une plaine et par l'Ostrawica; étant donné qu'elle appartient au système des Karpathes; étant donné qu'elle donne naissance à la Vistule, qui arrose Cracovie à une toute petite distance de son territoire et qui est une voie naturelle de communication avec la plaine galicienne; étant donné enfin que toute sa zone septentrionale se confond entièrement avec la plaine dn haut Oder, la Silésie de Teschen apparaît géographiquement comme un élément constitutif du domaine polonais.

Par là s'explique qu'effectivement elle ait fait partie de ce domaine dès les temps les plus reculés dont l'histoire ait conservé le souvenir. A l'époque des premiers souverains polonais, des Mieszko Ier, des Boleslas-le-Vaillant, elle est une des provinces les plus importantes du jeune État en formation. Un savant tchèque qui fait autorité, M. Lubor Niederle, professeur à l'Université de Prague, écrit : « Vers la fin du xe siècle, autant que nous puissions savoir, le peuple lekh (polonais) se composait des tribus suivantes : les Polianes, les Vistulanes, les Mazoviens, les Kuiaviens, *les Slézanes (Silésiens) sur l'Oder supérieur et à l'Est jusqu'au delà de la Zobra* » (1). Le même auteur dit

(1) *Les races slaves*, Paris 1916, p. 62.

encore : « Toutes ces tribus se soumirent aux Polianes du centre sous les princes de la dynastie des Piasts et prirent leur nom ».

Du jour où le catholicisme a été établi en Pologne, c'est-à-dire au xe siècle, la Silésie entière a dépendu de l'Église polonaise. Le diocèse de Breslau, institué en l'an 1000, ressortissait à l'archidiocèse de Gniezno (Gnesen), siège du primat de Pologne. Cette dépendance du diocèse de Breslau a cessé au commencement du xixe siècle, mais la Silésie de Teschen lui est demeurée jusqu'à nos jours rattachée au point de vue ecclésiastique.

Position avancée du polonisme, la riche Silésie a continuellement excité, pendant le Moyen Age, les convoitises des voisins, Allemands et Tchèques. Dans la mesure où les plans des Tchèques ne menaçaient pas ses intérêts propres, l'Allemagne n'a cessé de les appuyer, et la Bohême, de son côté, a favorisé le plus possible les entreprises des empereurs contre la Pologne. C'est ainsi qu'elle a prêté main-forte à l'empereur Henri II (1010, 1015, 1017), à Henri V (1109), à Frédéric Ier (1157). La Silésie, enjeu de ces rivalités et point central de ces combinaisons, a été maintes fois envahie et ravagée par les Tchèques.

En 1138, Boleslas III partagea la Pologne entre ses fils, selon un usage fréquent à cette époque. Son fils aîné, à titre de grand-duc de Cracovie, recevait la Silésie. Les luttes qui éclatèrent entre héritiers attirèrent les voisins, et à la faveur des troubles le germanisme s'implanta lentement en Silésie. Les Tchèques en profitèrent. Un prince de la Confédération Germanique, Venceslas II, roi tchèque et avant-dernier représentant de la dynastie des Premyslides, étendit sa domination sur Cracovie. En qualité de grand-duc de Cracovie, il imposa le serment de vassalité à plusieurs princes silésiens de la maison polonaise des Piasts.

Quelques années plus tard, Ladislas Ier le Bref entreprit de refaire l'unité nationale et il rétablit sa souveraineté sur les provinces accaparées. Mais la Pologne avait à lutter contre les pangermanistes de l'époque, c'est-à-dire contre les Teutoniques. Profitant de ces embarras, selon une méthode qui avait

fait ses preuves et qui devait servir encore dans la suite, la Bohême attaqua la Pologne en même temps que les Allemands. Le roi tchèque Jean de Luxembourg proclama ses droits sur le pays, et la majorité des ducs de Silésie, y compris celui de Teschen, furent contraints de reconnaître sa suzeraineté (1327).

Quand Casimir-le-Grand, six ans plus tard, succéda à son père Ladislas, la Pologne était menacée d'une coalition tchéco-hungaro-teutonique. La Bohême maintenait ses prétentions sur la Pologne. Pour avoir les mains libres en face de l'ennemi principal, c'est-à-dire des Allemands, Casimir dut reconnaître l'état de fait créé en Silésie, et il se borna à récupérer une partie insignifiante de cette province. En 1335, par le traité de Trenczyn, confirmé en 1339, il renonça à la Silésie en faveur de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui de son côté se désistait de toute prétention au titre de roi de Pologne. Le succès de la manœuvre tchèque classique était cette fois complet, et les connivences directes ou indirectes avec le germanisme donnaient enfin le fruit attendu depuis plusieurs siècles. Casimir-le-Grand ne se résigna pas à cette perte, comme en témoignent les démarches qu'il fit à Rome pour obtenir du pape l'annulation des traités qu'il avait dû signer sous la contrainte d'une situation impitoyablement exploitée par la Bohême.

Le successeur de Jean de Luxembourg, Charles IV, proclama en 1348 la Silésie fief perpétuel de la Couronne Tchèque et confirma cet acte, cette fois comme empereur d'Allemagne, en 1355.

A la lumière de ces faits, l'annexion de la Silésie par la Bohême au XIVe siècle apparaît non pas comme la victoire d'un élément slave sur un autre élément slave, des Tchèques proprement dits sur les Polonais, mais comme un important progrès du germanisme au détriment du slavisme et comme un épisode de la lutte séculaire entre ces deux forces. L'élément spécifiquement tchèque n'y a joué qu'un rôle tout à fait subalterne. Il a été, sans plus, l'agent et l'auxiliaire du germanisme qui était maître de la Bohême. Ce n'est pas Prague mais Berlin qui serait qualifié aujourd'hui pour chercher des arguments

historiques dans ces traités du XIVe siècle, et pour fonder sur eux des prétentions.

C'est ce qui explique que les traditions *nationales* polonaises n'aient pas été rompues par ces traités et que le lien ait toujours été extrêmement lâche entre la Silésie et la Bohême. Après l'annexion, les ducs de Silésie continuèrent à se considérer comme princes de Pologne et à porter ce nom. Les actes tchèques de 1348 et de 1355 leur conservent cette appellation, et un auteur inconnu du XIVe siècle a écrit leur histoire sous le titre : *Chronica principum Poloniae*. Même après ces actes, la Silésie resta rattachée à l'archidiocèse polonais de Gniezno. Les princes de la race des Piasts s'y maintinrent encore longtemps. C'est en Silésie de Teschen, précisément, que disparut le dernier d'entre eux, avec la princesse Élisabeth-Lucrèce, morte en 1653.

Gouvernée par ses princes indigènes, la Silésie de Teschen n'a eu avec la Bohême que des rapports superficiels, et encore ces rapports ont-ils été rompus dès les premières années du XVIe siècle. Dans la période d'un siècle et demi environ où elle s'est trouvée officiellement sous la domination tchèque, ce n'est pas contre l'influence tchèque qu'elle a eu à lutter, mais contre l'influence allemande. Dès que la Pologne est obligée de l'abandonner, c'est la langue allemande qui y pénètre et qui commence à s'infiltrer dans les actes officiels. Les Allemands colonisent dans une large mesure les régions tchèques de Silésie Occidentale, tandis que l'élément polonais se maintient. Barthélemy Sthenus observe pour le XVe siècle que les Allemands en Silésie sont séparés des Polonais « par l'Oder du côté de Nissa, si manifestement que même dans les villes on entend sur cette rive plus fréquemment l'allemand, et sur l'autre le polonais. » (1)

Au XVIe siècle, la Silésie est devenue un fief des Habsbourg, et Ferdinand Ier, prince de cette maison, a été reconnu en 1520 comme suzerain par les ducs silésiens. Au point de vue du

(1) H. Zeissberg : *L'historiographie polonaise au Moyen Age*, Leipzig, 1873, p. 206 (en allemand).

statut politique, elle s'est trouvée au même niveau que la Bohême, particulièrement depuis le jour où celle-ci, après la bataille de la Montagne-Blanche (1620), est tombée au rang de province autrichienne. La Silésie de Teschen a gardé jusqu'à la fin son autonomie dans le cadre de la monarchie des Habsbourg. Quand la monarchie s'est disloquée, en octobre dernier, les Tchèques et les Polonais se sont présentés simultanément pour revendiquer leur part de l'héritage.

II. — Vitalité du polonisme

La longue durée de la domination étrangère a fait disparaître en Silésie de Teschen la plupart des souvenirs historiques polonais. Du fier château des Piasts à Teschen, il n'est resté qu'une tour et une vieille chapelle perdue au fond d'un parc. Leurs mausolées même ont disparu. Ils ont été détruits dans des incendies qui ont dévoré, en 1720 et en 1789, l'ancienne cathédrale. On n'a sauvé des décombres que l'effigie, intacte, d'un prince dont on ignore le nom, et l'on a encastré cette image de pierre dans le mur de la nouvelle église paroissiale. Les guerres et les troubles de toutes sortes ont fait disparaître la *szlachta* ou noblesse polonaise de Silésie. Elle s'est dispersée à travers le monde ou s'est germanisée. Les Wilczek sont des Allemands, les Larisch des Hakatistes. Le dernier des Bludowski, né en France, est mort dans son palais à Venise. Un Guretzky-Kornitz, prussianisé, a mené la fameuse attaque contre le fort de Vaux en 1917. Qui a entendu parler des familles, autrefois puissantes, comme celle des Szymonski, des Harassowski ou des Marklowski?

Mais il est resté en Silésie de Teschen quelque chose de plus précieux que les monuments de l'histoire ou les rejetons des races nobiliaires. Les siècles qui ont passé ont detruit bien des choses à la surface, ils ont laissé intact ce qui était au fond, c'est-à-dire la masse du peuple polonais. En déblayant les décombres des âges et des systèmes politiques artificiels, la guerre a retrouvé et a remis au jour un des rameaux vivaces de

la nation polonaise, enfoui depuis plus de cinq siècles sous un appentis de la grande bâtisse germanique. L'élément polonais s'est maintenu en Silésie de Teschen par le paysan et l'ouvrier. C'est par eux qu'il a résisté à la germanisation et à la tchéquisation. C'est par leur voix qu'il réclame aujourd'hui, après une longue attente, le retour de cette province à la Pologne reconstituée.

La masse polonaise anonyme, grâce à son attachement profond à la terre, n'a jamais perdu de vue ses origines et n'a jamais abandonné ses traditions. Des rapports de la chancellerie silésienne au gouvernement viennois, au XVIIe et au XVIIIe siècles, nous montrent les paysans silésiens se réfugiant en Pologne pour échapper à la tyrannie de leurs seigneurs allemands. Au XIXe siècle, quand les idées d'émancipation agitent l'Europe, l'élément polonais, en Silésie de Teschen, sort lui aussi de son assoupissement prolongé et reprend nettement conscience de son individualité nationale en face des autres éléments. En 1848, dans l'ère du « printemps des peuples », apparaît à Teschen le premier journal polonais de la province, la *Gwiazdka Cieszyńska* (L'Etoile de Teschen), fondée par un courageux rêveur, Paul Stalmach. Aucun autre journal, ni allemand ni tchèque, n'avait encore vu le jour en Silésie de Teschen. Stalmach est mort il y a vingt-huit ans, mais son journal vit toujours. L'histoire de cette feuille, à elle seule, serait toute l'histoire du polonisme silésien depuis un demi-siècle. Elle a triomphé de tous les obstacles. Le chapitre de l'évêché de Breslau lui a fait la guerre « au nom des intérêts allemands menacés ». Les pangermanistes l'ont dénoncée au cardinal Kopp, en disant qu'un prêtre polonais fortifiait ses ouailles dans l'attachement à la langue et aux coutumes de leurs pères. Ce prêtre, c'était l'abbé Londzin, devenu rédacteur de l'*Etoile de Teschen*, député au Parlement de Vienne. L'honorable ecclésiastique, qui est venu à Paris en mars dernier pour y défendre les droits de sa petite province, se rappelle avec fierté que le cardinal-évêque de Breslau se hâta de donner raison aux pangermanistes et de lui administrer un blâme sévère.

Du jour où les Polonais de la province de Teschen se sont

affirmés comme élément distinct, ils ont trouvé devant eux deux adversaires que le passé avait étroitement associés, les Allemands et les Tchèques.

Le germanisme, jusqu'à la guerre qui vient de finir, a disposé de puissants moyens politiques et économiques pour comprimer les aspirations nationales des Polonais. A Vienne, l'appui, sans réserve, des autorités centrales lui était acquis. Sur place, il était propriétaire de grandes entreprises industrielles et de la majeure partie de la grande propriété. Le système germanisateur des Allemands de Silésie s'est exercé de deux façons : exploiter les paysans polonais, économiquement désarmés, et les forcer à travailler dans les énormes majorats, ou bien les pousser aux mines et aux usines, les livrer à la merci des patrons et contremaîtres allemands, les soumettre à la germanisation par l'école et par l'administration locale, exciter entre eux les discordes à l'aide d'un parti de renégats fondé, dirigé et stipendié par eux.

Officiellement, la Silésie de Teschen vivait sous le régime de la liberté. En fait, tout y était subordonné à l'intérêt allemand. Les fonctionnaires étaient Allemands et Tchèques dans une proportion de 90 %. Pour arriver à un poste officiel, un Polonais devait avoir fait ses études dans une école allemande et avoir abdiqué sa nationalité. Les employés des grandes entreprises industrielles ou des domaines appartenant aux magnats allemands ne se recrutaient que parmi les Allemands (sur la recommandation du *Nordmark*, rameau du fameux *Ostmarkverein*) ou parmi les Tchèques. Un système électoral par curies assurait aux Allemands la prépondérance dans la Diète de la province (en général, ils avaient un mandat pour 12.350, les Tchèques un pour 48.750, les Polonais un pour 73.490). Malgré les lois garantissant aux nationalités un traitement égal en matière d'enseignement primaire, les Allemands étaient encore les maîtres dans ce domaine. Ils occupaient tous les postes d'inspecteurs. Leur langue avait la première place dans les programmes. Une ligue spéciale, le *Schulverein*, créait, dans les régions purement polonaises, des écoles prétendues « utraquistes » qui n'étaient que des instruments de germanisation.

Les écoles supérieures étaient exclusivement allemandes. Les subventions ou dotations diverses allouées par les autorités centrales ou provinciales allaient à la petite minorité allemande. La langue polonaise, en théorie, était admise dans la vie publique, mais elle était, en fait, à peu près exclue de l'administration et des tribunaux. Le germanisme, dissimulé sous les apparences perfides du libéralisme constitutionnel autrichien, exerçait ainsi sur le polonisme silésien une action tout aussi méthodique et tout aussi redoutable que la Prusse elle-même dans ses provinces orientales.

Quelle attitude avait l'élément tchèque devant cette action qui menaçait un élément slave voisin ? En Bohême, Tchèques et Allemands étaient en lutte ouverte. En Silésie de Teschen, il n'en était pas de même. Ici, les intérêts économiques ont pris le pas sur les considérations d'antagonisme ou d'affinités ethniques. Chassée de Bohême et de Moravie par les capitalistes allemands, une partie de l'élément éclairé tchèque s'est mise en quête de débouchés nouveaux du côté de l'Est, vers le riche bassin silésien. Loin de fermer la route aux nouveaux venus, les Allemands les ont bien accueillis. Ils ont vu en eux un auxiliaire précieux dans leur lutte contre les Polonais, sans compter que l'occasion leur paraissait bonne de créer des germes de rivalités entre des peuples frères et de parer aux dangers du néo-slavisme.

De là la rapidité avec laquelle l'élément tchèque immigré s'est implanté dans les régions occidentales de la Silésie de Teschen. Les Tchèques ont pénétré dans les usines et les fabriques, occupant la moitié des postes de directeurs et plus des trois quarts des postes d'ingénieurs, de contremaîtres et de de porions. Ils ont pénétré aussi dans les administrations locales. Maîtres des municipalités, ils n'ont pas eu de peine à faire fonder des écoles et à s'assurer des avantages leur permettant de favoriser leurs compatriotes. Au danger de la germanisation s'est ajouté pour les Polonais, depuis une cinquantaine d'années, celui de la tchéquisation.

Ce conflit nouveau, conformément aux vœux et aux efforts du germanisme, a pris en se développant une forme nationale,

mais il est, en son fond, essentiellement économique. La preuve en est qu'il a principalement pour terrain le bassin houiller, c'est-à-dire la partie septentrionale du district de Frydek et la partie occidentale de celui de Frysztat. Au cours des dernières années qui ont précédé la guerre, la lutte tchèco-polonaise s'est concentrée dans ces régions, particulièrement dans six communes du district de Frysztat (Dziecmorowice, Orlowa, Lazy, Pietwald, Sucha Dolna, Sucha Srednia) où les Tchèques ont réussi, par divers moyens irréguliers, à conquérir les conseils municipaux.

Les Polonais ont tenu tête à l'action simultanée ou combinée du germanisme et du tchèquisme. A peine ont-ils dû céder un peu de terrain aux Tchèques du côté de l'Ouest. Les dangers, en se précisant, n'ont fait que leur donner plus pleinement conscience de leur nationalité. Les 60.000 ouvriers polonais et la masse rurale savent maintenant où ils vont. Ce peuple a ses coutumes propres, ses organisations professionnelles, économiques, intellectuelles et politiques. De son sein est sorti une classe de lettrés qui l'ont instruit, l'ont adapté aux conditions de la vie économique moderne, l'ont préservé de l'exploitation et de la dénationalisation. Depuis que le suffrage universel a été introduit en Autriche (1907), trois sièges de députés sur les quatre de la province de Teschen ont toujours appartenu aux Polonais, et c'est exclusivement grâce à leur appui que le quatrième mandat a été confié à un Tchèque. Les députés polonais de Silésie, sur les bancs du Reichsrat, sont venus dès le premier jour s'asseoir à côté des députés polonais de Galicie et ont formé avec eux un seul et même club. Parmi ces représentants, il s'en trouve un, M. Jean Michejda, que le peuple polonais de la province de Teschen a envoyé régulièrement pendant trente ans au Parlement de Vienne. Il a fallu la disparition de la monarchie autrichienne pour mettre fin à son mandat.

On pourrait donner une idée précise de l'énergie vitale du polonisme en passant en revue les résultats obtenus dans tous domaines d'activité: enseignement, presse, institutions de crédit, associations. Quelques données de statistique et de science suf-

firont à faire comprendre l'importance qu'a conservée en Silésie de Teschen l'élément national polonais malgré l'isolement auquel la domination étrangère l'a condamné pendant des siècles et malgré l'action poursuivie contre lui, avec une vigueur redoublée, au cours des dernières années, par les Allemands et par les Tchèques.

III. — Statistique des nationalités

D'après les recensements officiels opérés par les autorités autrichiennes, la Silésie de Teschen comptait en 1910 426.667 habitants, répartis de la manière suivante :

Polonais.	233.850	(54,8 %)
Tchèques	115.604	(27,1 %)
Allemands	76.916	(18 %)
Divers.	297	(0,1 %)

Les statistiques n'ont cessé d'accuser une majorité de l'élément polonais, comme il apparaît par ce tableau :

Années	Polonais	Tchèques	Allemands
1869.	58,3 %	21.4 %	20,3 %
1880.	58,7 %	27,3 %	14 %
1890.	60,6 %	25,2 %	14,2 %
1900.	60,7 %	23,7 %	15,5 %
1910.	54,8 %	27,1 %	18,1 %

Ce tableau fait ressortir un phénomène singulier : entre 1900 et 1910, la proportion de l'élément polonais, jusque là en progression continue, est tombée de 60,7 % à 54,8, tandis que celle de l'élément tchèque, qui baissait très rapidement depuis 1880, remontait de 23,7 % à 27,1, et que celle de l'élément allemand passait de 15,5 à 18,1. Le fait est d'autant plus surprenant si l'on considère :

1° Que le coefficient d'accroissement naturel de la population polonaise, dont la fécondité est connue, est sensiblement plus élevé que celui des Allemands et des Tchèques ; dans cette période décennale l'excédent des naissances sur les décès s'élève

chez les Polonais à 17,58 %, tandis qu'il n'est chez les Tchèques que de 9,8 %, et chez les Allemands que de 8,2.

2° Que la population polonaise de Silésie, en outre de cet accroissement naturel, a reçu chaque année depuis les environs de 1880 un appoint de plus en plus considérable de Polonais émigrant de Galicie pour venir chercher du travail dans le bassin houiller (en 1910, on comptait 38.381 Galiciens en Silésie de Teschen).

Dans ces conditions, il est impossible d'accepter les chiffres de la statistique de 1910, et on doit admettre comme évident, à priori, que certaines causes sont intervenues au préjudice des Polonais. Ces causes, on les connaît. Les fonctionnaires de l'État, en Silésie de Teschen, étaient Tchèques et Allemands dans une proportion de 90 %. Recensements et élections s'effectuaient sous la pression politique et économique de la bourgeoisie tchèque, car si la propriété des établissements industriels et des mines appartenait aux Allemands, l'administration, dans le bassin houiller, en était aux mains des Tchèques. C'est grâce à cette situation que les Tchèques ont pu s'assurer — le système électoral étant censitaire et oral — la direction des affaires communales dans des localités où ils ne représentent que le tiers ou même le quart de la population, par exemple à Lazy, où leur pourcentage était en 1900 de 16,1 contre 81,7 pour les Polonais, ou à Orlowa, où leur pourcentage était de 34,4 contre 60,3 pour les Polonais. A la direction des mines d'Orlowa-Lazy, sur 13 employés 10 étaient Tchèques, 2 Allemands, 1 seul Polonais. Maîtres de l'administration municipale dans les communes de la région, les Tchèques se sont servis de leurs employés de mairies et de leurs instituteurs pour établir des statistiques avantageuses. Par là s'expliquent en grande partie des variations subites comme celles qui apparaissent dans la statistique suivante :

Communes	1900		1910	
—	Polonais	Tchèques	Polonais	Tchèques
Dziećmorowice . .	2368	348	740	2616
Orlowa	3919	2233	2805	4799
Lazy.	4660	921	3804	3829

Pareillement c'est l'administration des mines de la société « Alpinengesellschaft » qui a provoqué à Pietwald un accroissement artificiel et soudain de la population tchèque. Le recensement de 1900 accusait dans cette commune 3955 Polonais contre 1226 Tchèques. Celui de 1910 accuse 1355 Polonais contre 5303 Tchèques.

Les abus commis par les agents de recensement tchèques et allemands ont pris des proportions telles qu'il n'a pas été possible de les passer tous sous silence. Dans la circonscription judiciaire polonaise d'Ostrawa et de Frydek, les fonctionnaires tchèques, en terrorisant la population polonaise, lui ont arraché de fausses déclarations. Les Allemands ont reconnu dans leur Journal polonophobe *Silesia*, en 1911, (sous la signature de Bartha), que 40 à 50.000 Polonais, en majorité Galiciens, avaient été subtilisés dans le seul district d'Ostrawa. Le scandale des recensements falsifiés a été porté, en 1911, à la tribune du Reichsrat de Vienne par un député socialiste tchèque de Silésie, Cingr, et à la suite de son interpellation le gouvernement autrichien a été obligé de procéder à certaines rectifications. Au cours des débats sur la question, il a été démontré que 10.000 Polonais, dans le district de Frysztat, avaient été inscrits comme Tchèques. Ces faits suffisent amplement à expliquer pourquoi les statistiques de 1910 diffèrent sensiblement de celles de 1900.

Ces statistiques, comme on a vu, accusent malgré tout la supériorité numérique de l'élément polonais, qui représente, selon les données officielles, 54,8 % sur l'ensemble de la province de Teschen. Si l'on met de côté le district le plus oriental, celui de Frydek, (sur lequel les Polonais n'élèvent ni n'ont élevé aucune prétention), et si l'on considère les 3 districts restants (Frysztat, Cieszyn, Bielsk), le pourcentage polonais, toujours sur la base du recensement officiel, apparaît beaucoup plus remarquable encore :

Années	Polonais	Tchèques	Allemands
1900. .	76 %	6 %	18 %
1910. .	69 % (218.766)	11 % (35.106)	20 % (64.976

En conclusion, il apparaît indiscutable :

1° que le dernier recensement de la population de la Silésie de Teschen a été opéré dans des conditions de partialité préjudiciables à l'élément polonais ;

2° que ce recensement, en dépit de ces conditions, donne encore à l'élément polonais une supériorité telle qu'il dépasse de plus du double l'élément tchèque dans l'ensemble de la province (54,8 contre 27,1 %) ;

3° que cette supériorité, dans les trois districts qui sont les seuls que les Polonais revendiquent, est reconnue écrasante par la statistique officielle, le nombre des Polonais y étant au moins 6 fois plus grand que celui des Tchèques (69 % contre 11 %).

Les Tchèques ne sauraient contester sérieusement ces chiffres. Ils l'ont cependant essayé. Dans un document officiel qu'ils ont rédigé le 21 janvier dernier pour établir leurs droits sur la province de Teschen, ils s'expriment ainsi :

La statistique de la population de Teschen à laquelle les Polonais en appellent n'est une raison ni suffisante ni sûre. Il est généralement reconnu que la statistique officielle autrichienne, avec sa soi-disant *Umgangsprache* (langue d'usage), ne donne pas une image fidèle de la nationalité de la population. La statistique allemande n'est pas non plus une base irréprochable, car elle a été établie au détriment des Tchèques et des Polonais. Quand aux habitants de la Silésie orientale, les ethnographes discutent à laquelle des nationalités — tchèque ou polonaise — appartient la majorité... Les deux nations sont dans quelques communes tellement mélangées que la difficulté ethnographique en est encore accrue. Sur le territoire de Teschen le droit de libre disposition d'un peuple s'oppose à celui de l'autre...

On voit en quoi consiste l'argumentation des Tchèques. Ne parlons pas, disent-ils, des statistiques, parce qu'elles ne sont pas une « image fidèle ». Ne parlons pas de la question ethnographique, parce que les spécialistes en discutent. La « difficulté ethnographique » est grande, laissons là de côté, et bornons-nous à constater que les Tchèques revendiquent tout comme les Polonais le droit de disposer d'eux-mêmes.

Mettre en avant, ici, le droit de libre disposition, c'est

déplacer le problème. Arguer des difficultés ethnographiques, c'est éluder la question. Il est hors de doute que les statistiques autrichiennes et allemandes sont inexactes, mais elles gardent leur valeur relative tant qu'il ne sera pas démontré qu'elles ont favorisé l'élément polonais au détriment de l'élément tcheque. Cette thèse serait à ce point invraisemblable que les Tchèques n'entreprennent même pas de la soutenir. Or c'est précisément l'unique point qu'il y ait lieu d'établir si l'on prétend ne pas faire figurer les statistiques officielles dans le dossier du procès entre les Polonais et les Tchèques. Les Polonais, eux, ont le droit de s'appuyer sur ces statistiques, car ce n'est pas *à cause* des inexactitudes de recensement mais *malgré* elles que leur nombre dépasse de plus du double celui des Tchèques.

IV. — Délimitation linguistique

Le même document officiel tchèque du 21 janvier auquel nous venons de faire allusion voudrait également éliminer du dossier les données intéressant la répartition des langues sur le territoire de la province de Teschen. Ici encore, sa méthode consiste à nous demander de fermer les yeux sous prétexte que l'on n'y voit pas clair.

« Quant aux habitants de la Silésie Orientale (Silésie de Teschen), les ethnographes discutent à laquelle des nationalités — tchèque ou polonaise — appartient la majorité. Les deux langues, en effet, sont tellement parentes qu'il s'en est formé sur ces territoires un patois formant transition entre elles et donnant l'impression du tchèque aussi bien que du polonais ».

Il n'y a aucunement lieu de renvoyer les savants dos à dos et de proclamer cette sorte de neutralité linguistique de la Silésie de Teschen. Les hommes politiques tchèques n'ont pas lu les travaux de leurs compatriotes.

Dans les districts de Bielsk, de Teschen, et de Frysztat, c'est-à-dire dans les 8/10 du territoire de la province, on parle un polonais type. Les savants polonais et les savants tchèques sont tout-à-fait d'accord là-dessus. Jamais aucun linguiste tchèque n'a soutenu que dans cette région on emploie un dia-

lecte qui pourrait être indifféremment considéré comme une branche du polonais ou du tchèque. Il se publie dans la province une dizaine de journaux polonais (dont un fondé en 1848) qui ne se distinguent en rien par leur langue des journaux de Cracovie ou de Varsovie. Un député polonais au Reichsrat de de Vienne, l'abbé Londzin, a publié à Teschen, en 1902, un recueil d'actes officiels démontrant que le polonais n'a cessé, au cours des siècles, d'être employé à l'église, et que les prédications se faisaient en cette langue dans la majorité des paroisses. Un document également officiel de 1837 constate que dans toute la province de Teschen les sermons et l'enseignement du catéchisme se font en polonais, sauf dans le décanat de Frydek (le district limitrophe de la Moravie) et dans une partie de celui de Karwina. Cinq ans plus tard, en 1842 le savant tchèque Safarik affirme nettement après enquête : « En Silésie règne la langue polonaise (1). Un autre savant tchèque, V. Sembera, écrit en 1864 que la population de la rive droite de l'Ostrawica, limite occidentale de la Silésie de Teschen, qualifie elle-même son langage de silésien et non de morave (2).

Il existe une zone de neutralité linguistique, c'est-à-dire une zone de transition entre le tchèque et le polonais, mais la plus grande partie de cette zone se trouve en dehors de la Silésie de Teschen. Elle commence dans le district de Frydek pour s'étendre non pas vers les districts occidentaux mais vers le territoire morave, au delà de l'Ostrawica. Sur ce point encore, les spécialistes tchèques, tels que Polivka et Niederle, sont d'accord avec les spécialistes polonais. N. Niederle, le professeur de l'Université de Prague, écrit que la frontière du domaine polonais « part de la montagne Sulow, c'est-à-dire des sources de la Morawska, affluent de droite de l'Ostrawica, et, traversant des villages dispersés sur les deux rives de la Lucyna, aboutit à l'Oder à Bogumin (Oderberg) (3) ». Il déclare un peu plus loin,

(1) *Slovanski Narodopis*, Prague 1842. L'auteur compte 192.000 polonais dans la Silésie de Teschen. Or c'était le chiffre de toute la population slave du Duché à cette époque.

(2) *Zakladove dialektologie cesko-slovanske*, Vienne 1864.

(3) *Encyclopédie de la philologie slave*, St-Petersbourg 1904, p. 4.

dans le même ouvrage : « C'est seulement *à l'Ouest de la rivière Ostrawica* que commence le domaine véritable de la langue tchèque, bien qu'elle y subisse encore l'influence du polonais (1) ».

Le représentant peut-être le plus éminent de la linguistique polonaise contemporaine, M. Casimir Nitsch, professeur à l'Université de Lwów (Lemberg), a pris la peine de parcourir tout le pays, village par village. Il a consigné les résultats de ses patientes recherches dans un ouvrage publié par l'Académie des Sciences de Cracovie (2). Ces résultats complètent les assertions des savants tchèques et slovaques, ils ne les contredisent jamais. L'auteur écrit (p. 258) : « Les dernières localités encore purement polonaises, en allant vers l'Ouest, sont : Lomna, Rzeka, Ligotka Kameralna, Dobracice, Domaslowice, Szobiszowice, Szpluchow, Wienclowice, Datynie Górne, Bogumin ».

Si l'on trace, depuis la frontière méridionale jusqu'à Bogumin (Oderberg), une ligne reliant à peu près ces localités, on constate que la délimitation linguistique ainsi obtenue concorde très sensiblement avec la délimitation ethnographique établie sur la base des données statistiques. La divergence n'apparaît notable qu'en ce qui concerne le bassin houiller du nord-ouest, c'est-à-dire la région artificiellement peuplée par les Tchèques et où les statistiques ont été particulièrement tendancieuses. En d'autres termes, les éléments fournis d'un côté par les recensements officiels, de l'autre par les enquêtes des savants concourent à imposer la même conclusion, à savoir que l'élément tchèque est limité à un district sur quatre, celui de Frydek, et que tout le reste de la province, soit les 8/10, est habité par une population purement polonaise parlant une langue purement polonaise.

Le problème des nationalités n'est donc pas aussi désespérant, en Silésie de Teschen, qu'affectent de le penser les hommes politiques tchèques. Il est même, dirons-nous, exceptionnellement clair, et l'on ne rencontre pas beaucoup de cas, en ce qui

(1) *L. c.*, p. 48.
(2) *Les dialectes polonais de la Silésie*, t. IV, 1909.

concerne les pays contestés, où l'ethnographie et la linguistique fournissent aux arbitres des témoignages aussi concordants. Nous verserons donc aux débats, contrairement à ce que demande une des parties, la déposition des philologues (1).

V. — Importance économique de la province de Teschen.

S'appuyant sur les données qui viennent d'être présentées, les Polonais demandent le rattachement à leur État d'une partie de la Silésie de Teschen. Ils renoncent à se prévaloir du fait incontestable qu'ils ont la majorité numérique dans l'ensemble du pays pour réclamer, en conséquence, la totalité de la province. Ils renoncent également à revendiquer la zone mixte au point de vue linguistique, où cependant leurs droits sont aussi fondés que ceux des Tchèques. Ils limitent leur prétentions aux territoires où leur prépondérance est *absolument* indiscutable. Ces territoires sont les trois districts occidentaux de Frysztat, Teschen et Bielsk, auxquels ils ajoutent simplement une commune du district de Frydek, celle de Gruszów, où le recensement de 1910, quoiqu'il leur fût défavorable, a enregistré 2.429 Polonais contre 1.487 tchèques.

A ce programme, les Tchèques opposent un autre programme. Ils veulent obtenir toute la partie de la province située à l'ouest de l'Olza, c'est-à-dire à peu près la moitié de la Silésie de Teschen. Ils n'insistent guère que pour la forme sur les « droits historiques » dont ils savent mieux que personne l'inanité. Ils évitent d'invoquer des considérations ethnographiques dont il leur serait bien difficile de tirer avantage, et ils reconnaissent par exemple que le district judiciaire de Jabłonkow (Jablunkau), qui est compris dans la zone de leurs revendications, ne ren-

(1) La « Société du Musée etnographique de Prague » a publié, en 1913, une carte conforme aux conclusions que nous indiquons. Les frontières de nationalités y ont été tracées par un savant tchèque bien connu, M. Antoine Bohac. Les Tchèques ont publié à Paris, en 1919, une carte etnographique totalement différente. L'*Indépendance Polonaise* (15 mars 1919) a reproduit ces deux documents, dont la comparaison est intéressante.

ferme pas un seul Tchèque. Les seuls arguments dont ils appuient leurs exigences — il leur arrive d'en faire franchement l'aveu — sont des considérations de pure et simple convenance économique et stratégique. Pour comprendre ces arguments et pour en apprécier la valeur, il faut connaître les conditions économiques générales de la province de Teschen.

L'intérêt économique de la Silésie de Teschen est sans commune mesure avec les dimensions de son territoire. Elle est précieuse à deux points de vue principaux : au point de vue de sa richesse en gisements de houille, et au point de vue des communications.

Le bassin houiller. — Vers la fin du XVIIIe siècle, on a découvert dans la partie nord et nord-ouest de la Silésie de Teschen des gisements de houille. Les premiers puits ont été ouverts entre 1770 et 1780. Les deux localités où l'on s'est d'abord livré à une exploitation, Ostrawa et Karwina, ont donné leur nom à l'ensemble du bassin, qui n'est qu'une fraction du gigantesque bassin houiller polonais dénommé bassin siléso-cracovien.

La houille de cette région est de bonne qualité. En 1913, il en a été extrait environ 7.400.000 tonnes, représentant plus de la moitié de la production totale de l'Autriche. Une partie du bassin fournit du charbon à coke. La fabrication du coke atteignait en 1916 le chiffre de 7.900.000 quintaux.

Par un hasard heureux, la ligne de démarcation ethnographique coupe ce bassin en deux patries sensiblement égales, l'une comprenant le district minier de Karwina, l'autre comprenant le district minier d'Ostrawa. Il est donc possible de donner satisfaction tout à la fois au principe des nationalités et aux intérêts concurrents en attribuant à la Pologne le district minier oriental, celui de Karwina, et à la Bohême le district minier occidental, celui d'Ostrawa. Cette solution équitable et commode est précisément celle que les Polonais préconisent. Les Tchèques la rejettent et réclament la totalité du bassin.

Ils donnent de cela deux raisons. La première est que Karwina et Ostrawa « constituent un tout géologique et économique ». La seconde est qu'ils en ont besoin.

L'argument de la solidarité géologique et économique n'est

pas sérieux. Il autoriserait, s'il était admis, toutes les fantaisies, et les hommes d'Etat qui siègent à la Conférence de la paix devraient sonder les couches de terrain au lieu de sonder le cœur des peuples. La Silésie prussienne, qui est restituée à la Pologne, ne forme-t-elle pas un « tout géologique » avec la Silésie de Teschen ? La haute Vistule, qui traverse la Silésie de Teschen, n'est-elle pas solidaire de la moyenne et de la basse Vistule ? Les Beskides, auxquels s'adosse la Silésie de Teschen, ne sont-ils pas liés aux Karpathes ? Et pour ce qui est particulièrement du bassin houiller en question, les géologues ne disent-ils pas qu'il est le prolongement direct de celui de Haute-Silésie d'une part, et de celui de Cracovie de l'autre ? On ne voit pas en quoi ces considérations établiraient la nécessité de désigner un propriétaire unique, et un propriétaire de nationalité tchèque.

Le second argument des Tchèques — qui est en réalité le seul — mérite davantage l'attention. Ils affirment ne pouvoir se passer du bassin d'Ostrawa-Karwina. Cette thèse, ils ne la démontrent pas. La répartition qu'ils refusent assurerait à l'État tchéco-slovaque une quantité plus considérable de houille et de coke qu'à l'État polonais.

Pour la houille, des calculs très sûrs ont établi que la Tchéco-Slovaquie en obtiendrait une quantité relativement deux fois plus grande que celle dont disposait l'Autriche-Hongrie dont elle est un des héritiers. En effet, sa population représente le quart (25. 6 p. 100) de la population totale de l'ancienne monarchie. Or sa production houillère sera portée à près des trois cinquième (58. 7 p. 100) de la production totale de l'ancienne monarchie (1). Ses conditions économiques seront donc beaucoup plus avantageuses à cet égard qu'antérieurement. Si d'autre part on considère l'ensemble de sa production par rapport à celle de l'État polonais présumé, il apparaît qu'elle sera légèrement avantagée, la quantité moyenne par tête d'habitant étant dans la proportion de 110 à 100.

Il en est de même pour le coke, avec cette considération en plus que le charbon à coke de la région de Karwina est réel-

(1) Les calculs ont été basés sur les données officielles de l'*Oesterreichisches Stat. Jahrbuch* (1914) et l'*Ungarisches Stat. Jahrbuch* (1914).

lement indispensable à l'industrie polonaise. L'ancienne Pologne russe possède des gisements de minerai de fer (dont le contenu est évalué à 300 millions de tonnes) et une sidérurgie très développée. Six à huit millions de quintaux de coke lui seront nécessaires ponr traiter son minerai. Tout son avenir industriel en dépend. Or où prendre ce coke ? La Pologne a de riches houillères, mais elle est totalement dépourvue de gisements de charbon à coke. Ceux de Haute-Silésie, qui vont lui faire retour, sont insuffisants et ne fournissent à l'exportation qu'un quart de leur production annuelle. Il ne reste que le bassin de Teschen, ou plutôt la partie de ce bassin que la Pologne demande en vertu du principe des nationalités. Seul le bassin de Karwina peut fournir à l'industrie polonaise le coke dont elle a besoin non pas même pour se développer, mais pour se maintenir. Il n'en est pas de même pour la Tchéco-Slovaquie. Dans les limites qu'elle doit avoir, elle pourra exporter environ 4 millions et demi de quintaux de coke, alors que la Pologne, beaucoup plus étendue, n'en pourra exporter que 3 millions 800.000 quintaux. Elle produira en movenne par tête d'habitant 175 contre 100 pour la Pologne.

Ainsi la Pologne fait valoir des intérêts bien vitaux (on a abusé du mot, mais il est ici à sa place) pour demander simplement une partie du bassin de Teschen à laquelle elle a droit du point de vue ethnographique. La Tchéco-Slovaquie invoque des intérêts non vitaux pour réclamer la totalité du bassin de Teschen dont une portion seulement appartient à son domaine ethnographique. L'arbitrage n'est pas difficile.

Les voies de communication. — Toute la partie septentrionale de la Silésie de Teschen est traversée par la ligne du « Chemin de fer du Nord » qui relie Vienne d'une part à Cracovie, Lwów, Kiev, Odessa, d'autre part à Varsovie, Moscou, Pétrograd, enfin à Breslau, Berlin et Dantzig. De 1869 à 1871, pour faciliter l'accès du bassin houiller d'Ostrawa, on a construit la ligne Bogumin (Oderberg)-Teschen-Zylina (Sillein en Hongrie), qui traverse la province du nord-ouest au sud-est (On l'appelle la ligne Bogumin-Koszyce, ou Oderberg-Kaschau).

Cette ligne est d'une extrême importance. Elle est un des

tronçons les plus actifs de la grande voie internationale Berlin-Budapest-Bucarest-Constantinople. C'est par elle que passe la route commerciale la plus courte reliant les ports de la Baltique à l'Adriatique et aux Balkans. C'est grâce à elle que les Allemands, au cours de la guerre, ont pu si rapidement transporter leurs armées d'Allemagne et du front oriental vers les Balkans et l'Italie en passant par la Hongrie. C'est par elle qu'est envoyé en Hongrie tout le charbon en provenance de la Haute-Silésie et de la région de Karwina. Aussi lorsque les Polonais, en octobre 1918, ont pris possession de cette ligne Bogumin-Koszyce, la Hongrie a immédiatement envoyé à Teschen une mission chargée de conclure un accord avec eux pour le transport en Hongrie du charbon de Prusse et de Karwina, en retour de quoi elle s'engageait à fournir à la Silésie des produits alimentaires. Au même moment les représentants du Grand Quartier Général allemand sont venus signer à Teschen et à Cracovie des conventions leur assurant, moyennant la fourniture du charbon prussien à certaines usines polonaises qui en ont besoin, le transfert régulier par la voie de Bogumin des matières premières et denrées comestibles en provenance de Hongrie.

Le point le plus important de la ligne Bogumin-Koszyce est la station de Bogumin (Oderberg), car c'est là que se croisent les deux grandes voies commerciales de cette partie de l'Europe : celle du « chemin de fer du Nord », allant de l'Ouest à l'Est, et celle de « Berlin-Constantinople », orientée du Nord au Sud.

La ligne Bogumin-Koszyce est tout entiere en territoire ethnographique polonais. Elle le traverse sur une longueur d'environ 200 kilomètres. Cependant les Tchèques en exigent la possession, parce qu'elle leur est indispensable, disent-ils, pour assurer leur liaison avec les Slovaques.

L'examen sommaire d'une carte suffit à démontrer qu'il n'en est rien. Les Tchèques, en réalité, disposent de plusieurs lignes reliant directement la Silésie et la Moravie à la Slovaquie et à la Hongrie. L'une de ces lignes est sensiblement parallèle à la ligne Bogumin-Koszyce. Elle part de Morawska-Ostrawa,

longe la rivière Ostrawica, et descend dans la direction de Koszyce. A l'Ouest, elle dessert le bassin de Teschen par le moyen de voies secondaires; au Nord elle se relie directement à la grande ligne Vienne-Lwów. C'est par elle qu'ont été faits jusqu'ici tous les transports de Morawska-Ostrawa en Slovaquie.

La communication de la Bohême avec la Slovaquie est également assurée par une ligne reliant Prague, Prerau (Przerow), Ungar, Hradisch, Trenczyn (Trentcsen), avec Sillein (Zylina) et Koszyce (Kaschau).

Une troisième ligne relie Prague à Peszl (en passant par Berno ou Bruenn, Lundenburg et Nagyszombat).

D'autres voies peuvent être établies à peu de frais, soit en prolongeant des lignes qui vont actuellement jusqu'à la frontière hongroise, soit en en créant de nouvelles, pour lesquelles la Pologne est prête à consentir toutes les facilités qui peuvent dépendre d'elle.

Ainsi la ligne Bogumin-Koszyce n'est nullement indispensable aux Tchèques pour leurs relations avec la Slovaquie. Elle représente pour eux une ligne périphérique. La station de Bogumin n'offre aucun intérêt pour eux en ce qui concerne le transport de la houille en Slovaquie, étant donné que cette station est située au nord du bassin houiller tchèque, et non pas entre ce bassin et le pays slovaque.

La Pologne, en revanche, fait ressortir que Bogumin est le point de jonction des principales voies ferrées qui traverseront son territoire:

1° Celle de Pétrograd-Dunaburg-Vilna-Varsovie-Sosnowice-Bogumin-Vienne (800 kilomètres en territoire polonais).

2° Celle d'Odessa-Jassy-Lwów (Lemberg)-Cracovie-Bogumin (600 kilomètres en territoire polonais).

3° Celle de Dantzig-Bydgoszcz (Bromberg)-Gniezno-Kluczbork-Opole (Oppeln)-Ratibor-Bogumin (500 kilomètres en territoire polonais).

Les considérations qui précèdent sur les conditions économiques de la Silésie de Teschen et sur les intérêts en présence permettent de conclure en toute certitude qu'aucune difficulté

réelle ne s'oppose à la conciliation de ces intérêts, et que la délimitation indiquée par les données ethnographiques, loin d'être un préjudice grave pour l'une quelconque des parties, permet de donner satisfaction aux besoins de l'Etat tchécoslovaque comme à ceux de l'Etat polonais. Les droits historiques des Tchèques sont nuls. Leurs droits ethnographiques se limitent à une zone occidentale que la Pologne n'a jamais revendiquée. L'unique argument qui leur reste, celui des « intérêts vitaux », ne résiste pas à l'examen.

DEUXIÈME PARTIE

I. — La Silésie de Teschen pendant la guerre

D'APRÈS les plans de l'Allemagne, la guerre devait permettre de réaliser la conception du *Mittel-europa* développée par Nauman. La petite Silésie de Teschen avait sa part dans ce vaste ensemble. Une active campagne de presse fut engagée en Allemagne en faveur du rattachement de cette province à la Prusse, ou bien encore à la Hongrie. Cette campagne était appuyée au pays même par des intrigues où les capitalistes pangermanistes, propriétaires de mines et de fabriques, jouèrent naturellement le premier rôle. A Budapest, le rattachement à la Hongrie était préconisé par le comte Andrassy et par la presse gouvernementale. En somme, la question de Teschen prenait une importance de premier ordre, car elle intéressait la question du contact direct entre les Allemands et les Magyars.

Ces combinaisons, combattues par les Habsbourg et par les chrétiens sociaux, ont été rapidement éventées par les Polonais de Silésie. Ceux-ci, dans les premiers jours de la guerre, ont donné un demi-millier de volontaires aux Légions de Pilsudski. Mais dès le mois d'octobre 1914 ils reprenaient leur liberté, s'étant rendu compte de l'orientation austro-allemande de la minorité galicienne qui prétendait diriger la politique polonaise.

De toutes les sections du fameux « Comité National Suprême » dévoué aux Etats du centre, la section silésienne a été la première à liquider.

Le résultat en fut que la haine des Allemands pour les Polonais de Silésie devint plus profonde. Ils accusèrent leur attitude de haute trahison. Ils persécutèrent leur presse, leurs sociétés et leurs chefs. Ils poussèrent plus activement leur œuvre de germanisation en fondant de nouvelles écoles de leur *Schulverein* (1). Habitués à la lutte, les Polonais résistèrent. Leur principal journal, le *Dziennik Cieszynski*, (le Journal de Teschen), fut parmi les organes polonais publiés sous le contrôle de l'ennemi un de ceux qui prirent les premiers et avec le plus de hardiesse le parti de l'Entente. Pendant tout le temps que la « Pologne russe » fut occupée, ils lui envoyèrent publiquement leur obole.

Le jour où les empires centraux (en novembre 1916) proclamèrent hypocritement l'indépendance de la Pologne, l'impression fut immense en Silésie de Teschen. Dans les mines, les fabriques et les ateliers, beaucoup d'ouvriers suspendirent le travail pour marquer l'importance de l'événement. Le *Journal de Teschen* écrivait à cette occasion :

Le bonheur de disposer de soi, la joie d'une pleine vie nationale ne seront donnés qu'à une partie de la nation polonaise. Mais partout nous gagnerons en force, nous commencerons une vie nouvelle, illuminés de la foi que la justice historique existe... Ayons la foi que l'Etat dont les cadres ont été définis par la proclamation du 5 novembre est la première étape de la réalisation du programme national polonais... Ici nous n'avons pas perdu notre existence nationale et nous poursuivrons la lutte pour la conserver, nous la poursuivrons avec d'autant plus de vigueur maintenant que nous allons avoir la joie de voir nos frères, à deux pas de nous, croître en force. Cette force rayonnera sur nous.

Deux députés polonais de la province, le protestant Jean Michejda et l'abbé Joseph Londzin, envoyèrent au président de

(1) Voici un exemple des mille faits divers enregistrés par la presse : le *Glos Narodu* de Cracovie écrit le 17 avril 1917 : « Ces jours-ci un élève du gymnase polonais de Teschen s'étant adressé à la municipalité pour demander un certificat d'indigence, on a refusé de le signer en lui déclarant qu'il devait être rédigé en allemand ». Avant la guerre, ces certificats étaient rédigés en polonais.

Varsovie, prince Zdzislaw Lubomirski, un télégramme ainsi conçu :

Dans le sentiment de la communauté de sang et d'idéal national, dans la conviction qu'un avenir prochain réalisera les espoirs et aspirations de nous tous, nous vous envoyons de cette province, ancien héritage des Piast, à cette heure historique qui annonce la résurrection et la vie nouvelle de la nation, les vœux les plus ardents de libre et plein développement, et nous crions avec vous : Vive la Pologne !

Les proclamations impériales de novembre 1916 laissaient la Galicie hors des limites de l'Etat polonais annoncé. Le vieux François-Joseph, par un manifeste spécial, promit d'octroyer à la Galicie une autonomie complète. Par une série de déclarations et de démonstrations, la Silésie de Teschen affirma son désir d'être rattachée à cette Galicie autonome. Ce furent les partis démocratiques de Galicie, socialistes, nationaux-démocrates, populistes, qui appuyèrent avec le plus d'énergie ces revendications de la Silésie.

Le projet d'autonomie galicienne ayant été abandonné, la Silésie proclama avec la même force sa volonté d'appartenir à l'Etat polonais. Voici par exemple la résolution votée en novembre 1917 par le bloc des partis qui porte le nom d' « Union Nationale polonaise de Silésie » :

1. — En ce grand moment historique où, sous les coups de la plus atroce guerre mondiale, le vieil ordre de choses européen basé sur le principe de la primauté de la force s'écroule enfin, et où retentit, de plus en plus puissant et unanime, le mot d'ordre que toute nation a le droit incontestable de disposer d'elle-même;

Au moment où la justice historique et la voix concordante de l'univers entier appellent à une nouvelle vie la Pologne iniquement dépouillée de son existence politique et la rétablissent comme élément nécessaire de bon ordre moral et du progrès,

Nous déclarons solennellement :

Que la Silésie Orientale, c'est-à-dire la Silésie de Teschen, malgré que depuis six siècles elle ait été détachée de la souche originelle et qu'elle ait été continuellement soumise à un système de dénationalisation, se sent en étroite union avec toute la nation polonaise et désire lier avec elle son avenir.

2. — Les Polonais de Silésie, concients de leur solidarité avec la Pologne, solidarité basée sur la communauté du sang, de la

langue, et de l'idéal national, adhérent de tout cœur à la résolution votée le 28 mai 1917 par l'assemblée de tous les députés de la Diète de Galicie et du Parlement de Vienne, résolution où est demandée la réunion de tous les territoires polonais en un organisme d'Etat ayant accès à la mer;

3. — L'Union Nationale polonaise de Silésie adresse la déclaration ci-dessus à toute la nation polonaise et elle remet l'avenir de la Silésie aux mains des représentants de cette nation, dans la conviction qu'à l'heure où l'Etat polonais sera reconstitué la Silésie de Teschen ne saurait être mise de côté sans violation de ses droits naturels et sans violation du droit de chaque peuple de disposer de lui-même.

Quelle était l'attitude des Tchèques en présence de ces affirmations réitérées et énergiques des Polonais de Teschen? En général, les rapports étaient bons entre les deux peuples. Les pangermanistes ayant levé le masque, les Tchèques se sentaient maintenant aussi menacés par eux que leurs frères polonais. A Prague, à Cracovie, à l'étranger, les hommes politiques de Pologne et de Bohême prenaient contact, élaboraient des plans d'alliance contre le germanisme. Ces plans tenaient particulièrement à cœur au parti polonais ententophile le plus puissant et le plus actif, celui des nationaux-démocrates. Les chefs de ce parti, tels que M. Dmowski à l'étranger et le comte Skarbek en Autriche, travaillaient à cimenter le pacte des peuples slaves de l'Europe centrale en face des puissances germaniques. En août 1917, les colonies polonaises de Kiev et de Moscou faisaient au professeur Masaryk un accueil enthousiaste, et le président actuel de la République tchéco-slovaque leur déclarait : « Si l'on applique en toute rigueur en Silésie la politique du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, je n'ai rien à dire contre cela. Les Polonais réclament la Silésie, nous réclamons le pays de Ratibor. Ce sont là de menues contestations qui ne peuvent nous éloigner les uns des autres... » (1).

Deux mois plus tard, en octobre, les *Narodni Listy*, le grand journal de Prague dont M. Kramarz est l'inspirateur, publiaient à l'occasion du retour de celui-ci à la vie politique un

(1) Interview accordée par le prof. Masaryk à la *Gazeta Polska* de Moscou, 10/23 août 1917.

numéro exceptionnel où étaient fixées les grandes lignes du programme national tchèque. Dans un article de ce numéro relatif au territoire du futur État tchèque, l'organe de M. Kramarz donnait à la question de la Silésie de Teschen la solution que les Polonais demandent aujourd'hui : il rattachait simplement à la Bohême la partie sud-ouest de la province, en suivant exactement la ligne de démarcation linguistique. Le principal journal polonais de Cracovie, le *Glos Narodu*, ententophile depuis le début de la guerre, en prit acte avec joie dans un article du 3 novembre. Nous nous en réjouissons doublement, dit-il « d'abord parce que la victoire du principe de libre disposition des peuples sera d'autant plus assurée que se répandra davantage le sentiment de sa nécessité, ensuite parce que, ayant avec les Tchèques tant d'intérêts communs, nous avons toujours désiré écarter cette unique cause de conflit qu'a été depuis plus de vingt ans, dans les rapports tchéco-polonais, la question de la Silésie de Teschen ».

Malgré certaines difficultés locales, les Polonais, à mesure que les événements de la guerre mondiale se développaient, s'attachaient de plus en plus fermement au programme d'une alliance polono-tchèque. En mai 1918, quand fut célébré le jubilé du Théâtre National tchèque de Prague, ils furent les premiers à envoyer leurs délégués, représentants de tous les milieux non austrophiles. Un de ces délégués, le poète Jean Kasprowicz, professeur à l'Université de Lwów, prononça un discours qui produisit une impression particulièrement profonde.

Nos ennemis communs, s'écria-t-il, font tout pour empêcher le resserrement des liens qui nous unissent. Mais nous avons l'espoir et la foi que tous les efforts de nos ennemis demeureront vains, et que ni le peuple tchèque ni le peuple polonais ne périront. Les deux nations survivront à la guerre mondiale, car une chose est plus forte que la guerre, ce sont les grandes aspirations humaines vers la liberté...

L'ivresse des réjouissances fraternelles ne fit pas oublier les questions positives. Au milieu des fêtes jubilaires, les chefs polonais, parmi lesquels se trouvait M. Glombinski, national-

démocrate, ancien ministre de la monarchie, un des plus fidèles amis de l'Entente, conférèrent avec les principaux hommes politiques de Bohême, tels que M. Kramarz et M. Stanek. Ces derniers déclarèrent qu'il ne s'agissait point pour eux d'acquérir quelques dizaines de communes en Silésie de Teschen, et que, par respect pour les intérêts généraux des deux nations, une Commission mixte tchéco-polonaise, assistée d'experts, devrait être appelée plus tard à déterminer sur ce point la frontière de la Pologne et de la Bohême. Il fut donc convenu, d'un commun accord, que le problème serait réservé.

Trois mois plus tard, le 17 et le 18 août, Polonais et Tchèques se rencontrèrent de nouveau, mais cette fois à Laybach, où était célébrée la constitution d'un Comité National Slovène. L'œuvre inaugurée à Prague fut poursuivie à Laybach : « Si les Allemands, s'écria dans un banquet le comte Skarbek, délégué polonais, si les Allemands ont inscrit sur leur étendard : *De la Baltique à Bagdad*, les Slaves peuvent inscrire hardiment sur le leur : *De Dantzig à Trieste* ». Les Tchèques confirmèrent les déclarations qu'ils avaient faites naguère à Prague. On se donna rendez-vous, pour continuer les conversations, à Cracovie. L'avenir semblait très beau. Pendant plusieurs mois, après les fêtes de Laybach, les relations furent excellentes entre les Polonais et les Tchèques.

Deux causes cependant contribuèrent simultanément, dans la seconde moitié de cette année 1918, à modifier d'une façon très sensible les sentiments et l'attitude des Tchèques. La première de ces causes était le déclin rapide de la monarchie austro-hongroise, qui ouvrait des perspectives prochaines de liquidation fructueuse. Cette liquidation intéressait beaucoup plus, naturellement, les ambitions des Tchèques, dont tout le territoire national était compris dans les limites de la monarchie, que celles de l'Etat polonais, qui n'avait à récupérer sur l'Autriche qu'une fraction réduite de son domaine. Les éventualités qui s'annonçaient développèrent donc rapidement un impérialisme tchèque dangereux, et l'on commença à Prague à caresser le rêve de faire de la Bohème le légataire des Habsbourg.

La seconde cause qui modifia, dans cette période, les dispo-

sition des Tchèques, ce fut la popularité — un peu factice — qui entoura les opérations de leurs unités militaires, particulièrément sur le théâtre de la Sibérie. Se voyant en faveur auprès de l'Entente, les Tchèques perdirent leur sang-froid devant leurs succès inespérés, se firent une très haute idée de leur rôle dans les affaires générales du monde, et furent ainsi amenés à élargir considérablement leurs prétentions. Le 2 octobre, le président de leur club parlementaire, M. Stanek, prononçant au Reichsrat de Vienne un grand discours, y déclarait à propos de la petite légion tchéco-slovaque de France, qui n'avait pas l'effectif d'une brigade :

Si la France n'a pas été pillée par les troupes allemandes plus encore qu'elle ne l'a été, et si le cœur de la France, Paris, ainsi que son port principal, Calais, ne sont pas devenus la proie des Allemands, le mérite en revient, d'après les informations que nous avons reçues, exclusivement à cette Légion (1).

Tel était l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les dirigeants tchèques au moment où s'ouvrit enfin — deux ou trois semaines après le discours de M. Stanek, — la succession de l'empire des Habsbourg. Ils ne se souvenaient plus guère des belles et généreuses manifestations de Prague et de Laybach. L'heure des réglements de compte arrivait. Quelle solution allait être donnée au problème de la Silésie de Teschen ?

II. — Conseil National Polonais et Conseil National Tchèque

A la fin de septembre 1918, la Bulgarie déposait les armes. Tout le front méridional de la monarchie austro-hongroise était découvert. La continuation de la lutte était impossible. L'empire des Habsbourg entra en agonie. Charles 1er, pour essayer de se sauver, adhéra sans réserve aux principes du

(1) L'*Indépendance polonaise* du 1er mars 1919 (p. 8) a donné la reproduction photographique du sténogramme officiel du Reichsrat qui enregistre cette déclaration.

président Wilson, et l'Allemagne en fit autant quelques jours après. Cette concession, au lieu de conjurer la débâcle, la précipita. De toutes parts, dans les provinces de la monarchie austro-hongroise, se constituèrent des organisations locales provisoires dont la tâche principale était de parer aux conséquences matérielles de la catastrophe, c'est-à-dire de nourrir les habitants et d'assurer l'ordre public. Des organisations de ce genre apparurent spontanément en Silésie de Teschen comme ailleurs. Les Polonais constituèrent un « Conseil National Polonais de la Silésie de Teschen », les Tchèques un Conseil National tchèque. Le premier établit son siège à Teschen, c'est-à-dire au centre de la province, le second à Polska Ostrawa, à la frontière de la Moravie.

Le Conseil National Polonais n'était pas l'œuvre d'une poignée d'agitateurs chauvins ou d'intellectuels. Il était l'œuvre collective de tous les partis et de tous les milieux, qui firent preuve d'une discipline analogue à celle des provinces polonaises de Prusse. Toute la vie publique polonaise, dans le pays de Teschen, était concentrée dans trois organisations : l'Union Nationale, l'Union Catholique, et le Parti socialiste polonais. Ce sont ces trois organisations, représentant la classe intellectuelle, les cultivateurs et les ouvriers, qui instituèrent ensemble le Conseil National Polonais, en y déléguant chacune dix représentants. La direction fut confiée à un bureau de 3 membres, appartenant chacun à l'une des 3 organisations. Ces trois membres sont : l'avocat Jean Michejda, l'abbé Joseph Londzin, le socialiste Thadée Reger. Tous trois étaient députés de la province au Reichsrat de Vienne.

Une série de démonstrations, au cours de ces premières semaines d'octobre 1918, attestèrent que le Conseil National Polonais était appuyé sans réserve par la totalité de la population polonaise et que toute idée d'hostilité à l'égard des Tchèques était étrangère à l'esprit de cette population. Le 12 octobre, les représentants de tous les partis, de toutes les organisations nationales, intellectuelles et économiques du pays, réunis à Teschen au nombre de 35.000, votèrent à l'unanimité la déclaration suivante :

Considérant que les empires centraux ont accepté sans restriction ni réserves les principes de paix du président Wilson, qui demande au treizième point de son message de janvier la création d'un Etat polonais formé de toutes les terres polonaises et ayant un accès à la mer;

Considérant que le Conseil de Régence de Varsovie, s'appuyant sur ces principes et sur leur acceptation par les empires centraux, vient de proclamer la Pologne unifiée et indépendante et annonce la convocation prochaine d'une Diète générale polonaise qui aura mandat de voter une constitution et de fixer la forme du gouvernement;

Nous, réunis aujourd'hui comme représentants des organisations politiques, intellectuelles, nationales et économiques polonaises de Silésie, déclarons :

1 et 2. — (Censuré).

3. — Que nous accueillons avec satisfaction la décision de convoquer la Diète sur la base démocratique la plus large, car seule la Diète issue d'élections auxquelles la masse de la population polonaise prendra part peut donner la garantie que les besoins de toute la société et de toutes les classes seront compris et recevront une satisfaction équitable;

4. — Que le devoir le plus important de tous les Polonais, à cette heure, nous paraît être d'agir en accord et de mettre de côté tout ce qui pourrait nous diviser, car la nation, l'histoire et la postérité nous imposent le devoir de grouper aujourd'hui toutes nos forces pour tendre vers ce but suprême : édifier l'Etat polonais et assurer son existence à l'intérieur et au dehors.

En tendant à l'union nationale et à l'indépendance de notre pays, nous ne désirons dominer personne, et nous appuierons de toutes nos forces les aspirations de tous les pays qui luttent pour devenir les maîtres de leurs destinées. En particulier, nous désirons vivre avec les Tchèques, peuple frère, en harmonie et en bon accord de voisinage.

Le 15 octobre, un meeting monstre fut tenu à Orlowa, et 20.000 ouvriers y participèrent. L'assemblée adopta des résolutions analogues, encore plus accentuées dans le sens démocratique :

1. — A l'heure où la Pologne libre, unifiée, indépendante, avec son littoral maritime, reconnue par toute l'humanité civilisée, commence son existence d'Etat indépendant, nous, Polonais du Duché de Teschen, affirmons catégoriquement que nous appartenons à la Pologne, nous et notre province, et que nous nous considerons à

dater de ce jour comme citoyens de la Pologne libre, unifiée et indépendante. A cette Pologne nous devons fidélité et obéissance. Nos biens et notre sang lui appartiennent. Nous répudions tous les liens qui font obstacle à l'accomplissement de ces obligations sacrées ;

2. — Nous demandons que soit le plus rapidement convoquée à Varsovie la Diete constituante, élue au suffrage universel, égal, direct et secret, par les hommes et les femmes, et à laquelle nous enverrons nos délégués;

3. — La Diète constituante doit réaliser des réformes sociales qui fassent de la Pologne la mère du peuple, de façon qu'il n'y ait plus d'oppresseurs ni d'opprimés, que les privilèges de classes et de conditions disparaissent, et que le règne de la liberté soit assuré pour les individus comme pour la société. La terre doit, sous le contrôle de la nation, appartenir à ceux qui la cultivent. Les grandes étendues forestières doivent donc devenir propriété nationale. Les mines, les salines, les moyens de communication doivent être nationalisés, de même que les branches de la production, du crédit et du commerce qui intéressent directement la prospérité du pays. L'enseignement gratuit et général doit être mis à la disposition de la jeune génération. L'assistance sociale dans tous les domaines et l'institution de la journée de huit heures dans l'industrie et dans les mines sauvegarderont la santé et les forces de la classe laborieuse :

4. — En tendant à être réunis au reste de la nation polonaise et à réaliser l'indépendance de l'Etat polonais, nous approuvons les aspirations de tous les peuples qui luttent pour devenir les maîtres de leurs destinées. En particulier, nous désirons vivre avec les Tchèques, peuple frère, en harmonie et en bon accord de voisinage.

Ainsi le peuple polonais de Silésie Orientale donnait une expression tout-à-fait claire à ses volontés, et ses mandataires directs, c'est-à-dire les membres du Conseil National Polonais, ne pouvaient que s'y conformer.

La proclamation à Prague de l'Etat tchéco-slovaque fit malheureusement perdre leur sang-froid aux Tchèques de Silésie. Ils ne voulurent plus se contenter d'administrer provisoirement, par l'organe de leur Conseil de Polska Ostrawa, la partie tchèque du pays, c'est-à-dire le district de Frydek. Le 28 octobre, leurs délégués se présentaient à la starostie de Frysztat et réclamaient aux Polonais la remise en leurs mains de l'autorité sur le district de Frysztat. Avisé sans délai, le Conseil National

Polonais de Teschen se réunit immédiatement, et se proclama organe exécutif du gouvernement polonais de Varsovie. Le 30, il publiait un manifeste où il déclarait solennellement que la Silésie de Teschen affirmait sa volonté d'appartenir à la Pologne, qu'il prenait le pouvoir pour assurer l'ordre et le ravitaillement du pays, et qu'il appartiendrait aux Gouvernements de Prague et de Varsovie de fixer définitivement la frontière entre les peuples frères de Bohême et de Pologne. Le Conseil National notifia immédiatement sa décision au Gouvernement provincial de Silésie, qui siégeait à Opawa (Troppau), aux autorités de Cracovie, et au Gouvernement de Varsovie.

Son autorité s'établit très rapidement dans toute l'étendue des trois districts polonais (Frysztat, Teschen, Bielsk). A Teschen, avec le concours des Tchèques eux-mêmes, il désarma la garnison autrichienne. Il fit de même dans les principales localités. Dès la nuit du 29 au 30, une milice civique était mise sur pied dans toutes les villes et villages.

Les Tchèques tentèrent sur plusieurs points de mettre à profit la confusion créée par la liquidation de la souveraineté autrichienne. Ils essayèrent plusieurs coups de force en particulier à Bogumin (Oderberg), principal objet de leurs convoitises. Le 30 octobre arriva dans cette ville une déléguée du Conseil National Polonais, la socialiste Kluszynska. Elle venait annoncer que le Conseil National avait assumé le pouvoir. Le bruit courait que les Tchèques se préparaient à occuper Bogumin. Le soir, trois membres du Conseil National s'entendirent avec l'administration du chemin de fer, et prirent acte d'une déclaration des Tchèques disant qu'ils ne songeaient pas à occuper la ville. Le 1er novembre au matin, deux Tchèques, le Dr. Witt et le Dr. Pelc, débarquèrent à Bogumin, prirent possession de la gare au nom du Conseil National tchèque de Polska Ostrawa, et nommèrent un capitaine tchèque commandant de la place. Madame Kluszynska se rendit aussitôt à la gare et formula une protestation. Les pourparlers durèrent deux heures, en présence d'une foule indignée. Pendant ce temps les Tchèques faisaient venir des renforts d'Ostrawa par automobile. Trente soldats

tchèques amenés par ce moyen furent entourés par un public menaçant. Les délégués du Conseil National polonais sommèrent les Tchèques de retirer leurs troupes. Après de longues négociations, les Tchèques y consentirent, en déclarant qu'ils s'inclinaient « devant la force ».

L'attentat de Bogumin, premier incident grave entre les deux peuples voisins, eut un retentissement douloureux dans l'opinion polonaise. Il démontrait aux Tchèques qu'ils auraient de redoutables obstacles à vaincre s'ils voulaient s'obstiner à l'exécution de leurs projets. En même temps qu'ils faisaient preuve de résolution, les Polonais attestaient leur désir de chercher à l'amiable les solutions satisfaisantes. A la fin d'octobre, M. Glombinski, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet de Varsovie, proposait à M. Kramarz, président du Conseil National tchèque de Prague, de désigner cinq membres pour une commission mixte qui aurait pour tâche de régler la question des frontières tchéco-polonaises en Silésie de Teschen. Les Tchèques de Silésie, abandonnant les méthodes violentes, inclinèrent à un accord. Cet accord fut signé le 5 novembre entre le Comité National tchèque de Polska Ostrawa et le Conseil National polonais de Teschen.

III. — La convention du 5 novembre 1918

L'accord conclu entre les Tchèques et les Polonais le 5 novembre a été signé :

Du côté des Tchèques par le Dr. Sigismond Witt, avocat à Morawska Ostrawa (Mahrisch-Ostrau), le Dr. Ferdinand Pelc, notaire à Polska Ostrawa, l'ancien député Pierre Cingr, résidant à Polska Ostrawa, et Jean Nohel, instituteur à Polska Ostrawa.

Du côté des Polonais, par Thadée Reger, ancien député socialiste, résidant à Teschen ; le Dr Richard Kunicki, médecin à Frysztat ; Paul Bobek, professeur à Teschen ; Joseph Kiedroń, ingénieur à Dombrowa.

Le document commence ainsi : « Le présent accord a un caractère provisoire. Il ne tranche pas à l'avance la question de la délimitation territoriale, qui est entièrement subordonnée à la décision des pouvoirs respectifs, c'est-à-dire du Gouvernement polonais à Varsovie et du Gouvernement tchèque à Prague. Dans le but unique de maintenir l'ordre et la tranquillité et afin de ne pas donner place à des contestations inutiles au sujet d'affaires d'importance secondaire et d'intérêt purement local, la sphère d'influence et d'activité des deux représentations nationales existant actuellement dans la Silésie de Teschen, savoir le Conseil national tchèque de Silésie et le Conseil national polonais de Teschen, a été déterminée comme suit... »

Les articles principaux de l'accord, qui sont au nombre de quatorze sont ainsi conçus :

1. — Le district de Frydek dépendra du Cons. Nat. Tchèque de Silésie; les districts de Bielsk et de Teschen dépendront du Cons. Nat. polonais de Teschen;

2. — Dans le district de Frysztat, la situation actuelle restera sans changement. Dans les communes à municipalité tchèque, toutes les administrations dépendent du Cons. Nat. tchèque de Silésie. Quant aux autres communes de ce district, elles dépendent du Cons. Nat. polonais de Teschen. La nomination des fonctionnaires a lieu uniquement après entente préalable entre les deux représentations nationales. Il en est de même pour les changements éventuels dans l'affectation des fonctionnaires ;

3. — Dans toute la Silésie de Teschen, les deux représentations nationales prennent réciproquement l'engagement de garantir la plénitude des droits des minorités, spécialement en ce qui concerne les particularités de civilisation, les questions d'enseignement et de politique nationale;

4. — Dans les communes où la municipalité appartient à une nationalité autre que la majorité de la population telle qu'elle ressort du dernier recensement, un homme de confiance de cette dernière doit être adjoint aux autorités locales pour collaborer avec elles à la gestion des affaires;

5. — La surveillance du chemin de fer Koszyce-Bogumin (Kaschau-Oderberg) appartient au Cons. Nat. polonais de Teschen, qui nomme à cet effet une commission spéciale de surveillance. Le Cons. Nat. tchèque a le droit d'y déléguer des représentants pour la défense des intérêts tchèques;

6. — Le Cons. Nat. polonais désigne les garnisons des gares de

Teschen, Trzyniec, Mosty et Bogumin. Le Cons. Nat. a également le droit d'établir à Bogumin une garnison commandée par un officier tchèque; toutefois l'effectif de cette dernière ne peut dépasser la moitié de la garnison polonaise. De plus elle ne peut intervenir que sur la demande du commandant polonais;

7 et 8. — (Ces articles fixent des conditions de détail intéressant le régime des voies ferrées);

9. — Le ravitaillement incombe en principe dans le district de Frydek aux autorités tchèques, dans ceux de Bielsk et de Teschen aux autorités polonaises, et, en vertu de l'article 2, aux autorités tchèques et polonaises dans le district de Frysztat. Dans tous ces districts seront créées des commissions spéciales qui devront veiller au ravitaillement de chaque district. Des commissions locales de ravitaillement seront créées dans chaque commune. On veillera à ce que toutes les classes de la population y soient représentées. Pour le ravitaillement de l'ensemble du pays, il est prévu la création éventuelle d'un organe central composé de sept délégués polonais, sept délégués tchèques et cinq délégués allemands. Les deux parties s'engagent à procurer les vivres nécessaires aux mineurs et ouvriers des usines à coke et des hauts fourneaux du bassin houiller d'Ostrawa-Karwina. Les deux parties garantissent l'exécution des commandes réciproques de vivres;

10. — En ce qui concerne les houillères, les organisations existant jusqu'ici restent en principe les mêmes. Le district houiller dépendra de l'administration minière de Morawska Ostrawa (Mæhrisch-Ostrau) qui est subordonnée au Cons. Nat. tchèque de Silésie. Le Cons. Nat. polonais de Teschen a cependant le droit de désigner, pour faire partie de cette administration, un homme de confiance dont le consentement est exigé pour les mesures prises dans les usines se trouvant sur le territoire des communes à municipalité tchèque;

11. — Les mesures prises pour la militarisation des usines (par les autorités autrichiennes) sont abolies. Toutefois, afin d'assurer l'ordre, des garnisons militaires seront maintenues dans toutes les communes. Ces garnisons seront désignées pour les communes à municipalité tchèque par le Cons. Nat. tchèque de Silésie, et dans les autres par le Cons. Nat. polonais de Teschen;

12 et 13. — (Dispositions concernant les modifications éventuelles de l'accord et la question des salaires);

14. — Le Cons. Nat. tchèque déléguera auprès du Cons. Nat. polonais de Teschen un homme de confiance pour la défense des intérêts tchèques; le Cons. Nat. polonais de Teschen déléguera de même un homme de confiance auprès du Cons. Nat. tchèque à Polska Ostrawa pour la défense des intérêts polonais.

Pour bien comprendre l'esprit véritable de cet accord, il serait nécessaire d'avoir une idée précise de la situation matérielle dans laquelle se trouvait la Silésie de Teschen au moment où il fut signé. L'Europe centrale tout entière était dans l'anarchie la plus complète. Les provinces mouraient de faim. Les transports étaient désorganisés. Les bandes de pillards couraient les campagnes et mettaient les villes à sac. Les soldats de toute nationalité refluaient du front en débandade, rançonnant les habitants. Les prisonniers de guerre, livrés à eux-mêmes, quittaient leurs camps par milliers, et erraient au hasard. L'esprit révolutionnaire soufflait de partout. Les masses ouvrières affamées étaient prêtes aux pires excès. Tout le système de militarisation par lequel l'Autriche tenait ses peuples s'effondrait d'un coup. La besogne urgente à laquelle il fallait faire face, dans toutes les provinces subitement livrées à elles-mêmes, était de régler les transports, de faire la chasse aux pillards et de nourrir la population. L'accord tchéco-polonais du 5 novembre, réservant expressément les questions de politique générale, était avant tout un plan d'action commune en vue de parer aux difficultés matérielles qui ne souffraient pas de délai. Les deux parties le signèrent en toute liberté et avec la pleine conscience de faire une œuvre utile.

C'est pourquoi les Polonais acceptèrent dans le plus grand esprit de conciliation une délimitation provisoire qui ne correspondait pas exactement à leurs droits. Ils laissaient à l'autorité tchèque, dans le district de Frysztat, six communes ethnographiquement polonaises, mais où l'élément tchèque avait été implanté artificiellement et où l'administration communale, par les moyens indiqués plus haut, avait passé aux mains des Tchèques (1). Ces communes étaient les suivantes :

(1) Le recensement de 1910 enregistre dans la ville de Lazy 3.000 Polonais et 3.829 Tchèques. Or, en janvier dernier, cette même ville a envoyé au Conseil National polonais de Teschen une adresse au bas de laquelle figuraient 4.900 signatures polonaises. Le même recensement a trouvé à Sucha Srednia 837 Tchèques ; en fait, il n'y existe que 13 familles tchèques, venues de Moravie et de Bohème.

Communes	1900 Polonais	1900 Tchèques	1910 Polonais	1910 Tchèques
Dziecmorowice .	2.368	348	740	2.616
Orlowa	3.919	2.233	2.805	4.799
Lazy	4.660	921	3.804	3.829
Pietwald.	3.955	1.226	1.355	5.303
Sucha Dolna . .	811	610	1.295	837
Sucha Srednia. .	840	609	1.666	1.289

Au total, pour l'ensemble de ces communes :

En 1900 : Polonais 71 % Tchèques 25 %
En 1910 : — 37 % — 58 %

IV. — Administration du Conseil National Polonais

Après avoir signé avec les Tchèques la convention du 5 novembre, le Conseil National polonais, agissant comme mandataire du gouvernement de Varsovie, a immédiatement entrepris son œuvre d'organisation.

Les affaires courantes, tant politiques qu'administratives, étaient expédiées par le bureau du Conseil, ainsi que par le secrétaire et le président d'un Comité exécutif comprenant les sections suivantes : finances, justice, milice et voies de communication, commerce, mines et industrie, instruction publique et agriculture. D'une façon générale, les Polonais, pour ne pas augmenter le désordre, conservèrent les anciens cadres administratifs et la législation en vigueur, se bornant à rompre les liens qui rattachaient la province aux services centraux autrichiens de Troppau et de Vienne. Ils laissèrent subsister provisoirement le code civil, criminel et commercial autrichien, de même que le système fiscal. Les tribunaux et les écoles continuèrent à fonctionner comme par le passé. Pour maintenir l'ordre public, ils organisèrent dans chaque commune une garde civique recrutée de préférence parmi les anciens soldats. Les commandements locaux étaient subordonnés à ceux de chaque district, à la tête desquels étaient placés des officiers de l'armée régulière dépendant d'un officier attaché au Conseil National de Teschen. Pendant tout le mois de novembre, qui a été particulièrement critique, on n'a eu à noter sur le territoire polonais que deux cas de pillage et un meurtre.

La préoccupation principale du Conseil National polonais a été d'assurer le ravitaillement de la population afin d'éviter les troubles, particulièrement dans les régions ouvrières. Sa section d'approvisionnement a déployé la plus grande activité et a obtenu des résultats inespérés. La mise sous séquestre des biens de l'archiduc Frédéric a permis de procurer aux villes du lait, du beurre et du fromage. Une baisse sensible s'est produite sur diverses denrées, notamment sur la viande, dont on a organisé l'expédition en Galicie. Dès les premiers jours de novembre, le Conseil National concluait avec les délégués de la Hongrie une convention aux termes de laquelle celle-ci s'engageait à fournir pour les ouvriers et cheminots une certaine quantité de graisses et de farines et à ne pas faire passer par le territoire silésien les prisonniers russes de Hongrie; en revanche les Polonais promettaient de laisser passer le charbon silésien et prussien nécessaire à l'État voisin.

Pendant toute la période redoutable de la démobilisation autrichienne, le Conseil National Polonais, pour éviter les désordres, a fait établir dans les principales gares d'embranchements, comme à Bogumin, Dziedzic, Bielsk, des cantines où les soldats qui passaient trouvaient à se nourrir.

Grâce à des mesures appropriées, aucun trouble à caractère social ne s'est produit dans la zone polonaise. Tandis que les Tchèques essayaient de maintenir la militarisation des mines établie par l'Autriche et devaient y renoncer en présence des protestations unanimes, les Polonais ont aboli immédiatement ce régime. Ils ont établi la journée de huit heures, fixé un salaire minimum, et créé des tribunaux d'arbitrage entre patrons et ouvriers. Aussi n'y a-t-il pas eu un jour de grève dans la partie polonaise du bassin, dont la production plus abondante a permis non seulement d'alimenter la Silésie et la Galicie, mais de fournir les Tchèques et l'Autriche allemande (elle montait en janvier dernier à 610-620 wagons de houille par jour et 80-110 wagons de coke, soit un excédent de 20 à 30 p. 100 sur la production de novembre). Il n'en a pas été de même dans la région tchèque, où l'exploitation a diminué en raison des grèves périodiques qui y ont éclaté depuis la fin d'octobre.

TROISIÈME PARTIE

I. — Difficultés entre les Polonais et les Tchèques

LA convention du 5 novembre, qui excluait tout danger de « contestations inutiles », fut mal accuellie par certains milieux tchèques où l'on préconisait l'emploi d'une politique agressive. Une campagne de presse fut organisée pour la critiquer. Toutefois le Conseil National de Prague, qui gérait provisoirement les affaires tchèques, n'éleva aucune protestation. Trois jours après la signature de l'accord, le 8 novembre, il adressait à M. Glombinski, Ministre des Affaires Etrangères à Varsovie, une dépêche où n'apparaissait aucun grief direct ou indirect contre le pacte et où il se montrait, au contraire, soucieux de maintenir le *statu quo* en Silésie de Teschen. «... Si le Gouvernement Polonais, y disait-il, veut bien donner à ses organes dans le district susdit (Polska Ostrawa) instruction de ne faire aucun pas qui changerait l'état actuel des choses sans une entente formelle et préalable avec les organes tchèques, le Conseil National est prêt à donner une instruction analogue à ses représentants à Morawska Ostrawa... ».

Après un retard prolongé dont l'opinion s'émut, le Conseil National de Prague se décida enfin, le 15 novembre, à confirmer sans changement aucun l'accord du 5, par une dépêche adressée au Conseil National de Teschen.

Quinze jours plus tard, le 30 novembre, le consul tchèque à Cracovie, M. Karol Locher, remettait aux autorités polonaises de Galicie une note de protestation au nom du gouvernement tchèque définitif qui venait d'être créé sous la présidence de M. Kramarz. La note qualifie l'accord du 5 novembre d' « acte arbitraire » des Polonais ; elle se plaint que le gouvernement tchèco-slovaque n'en ait pas été informé « officiellement par la voie diplomatique ordinaire » ; elle déclare que le gouvernement de Prague « le tolère en silence », mais seulement « pour éviter l'anarchie ou des conflits sanglants » ; enfin elle réclame des Polonais la reconnaissance de la souveraineté tchèque sur toute la Silésie de Teschen jusqu'au règlement définitif, en garantissant que le Cons. Nat. de Teschen administrera librement les affaires de la population polonaise. Le 2 décembre, le même M. Locher présentait à Varsovie une note verbale identique dans le fond. M. Wasilewski, ministre des Affaires Etrangères du cabinet socialiste Moraczewski, dut lui répondre que, n'étant pas accrédité, il n'était pas qualifié pour cette démarche diplomatique.

D'où venait le revirement total opéré par les Tchèques en l'espace de deux semaines? Pourquoi, après avoir librement conclu un accord, prétendaient-ils y avoir été contraints? Pourquoi, après n'avoir pas une minute, à aucun moment, contesté les droits des Polonais en Silésie de Teschen, venaient-ils les sommer de reconnaître la souveraineté tchèque sur cette province?

La réponse n'est malheureusement pas difficile à trouver. Si le gouvernement de Prague se désolidarisait avec cette désinvolture des engagements souscrits par le Conseil National de Prague dont il était l'héritier, la cause en était dans les embarras effroyables qui, de jour en jour, limitaient davantage la liberté d'action de la Pologne. C'est précisément au lendemain du 5 novembre que les évènements se précipitent en Pologne. Le Conseil de Régence de Varsovie congédie le ministère Swierzynski sans pouvoir lui trouver un successeur. Le 7, un groupe de socialistes, dirigés par M. Daszynski, proclament à Lublin une République du Peuple. Le 10, le

général Pilsudski, relâché par les Allemands, rentre à Varsovie. Le 14, le Conseil de Régence démissionne. Le 18, un ministère socialiste présidé par M. Moraczewski prend le pouvoir. Il trouble profondément l'opinion en annonçant de grandes réformes et en acceptant à Varsovie un ambassadeur allemand avant qu'aucun Etat allié ait envoyé son représentant. A Prague, on se réjouit des erreurs du cabinet de Varsovie, qui affaiblissent la position de la Pologne en face des Alliés. Pendant ce temps l'occupation allemande et l'occupation autrichienne, qui duraient depuis 1915, se liquident, les troupes allemandes évacuent les territoires orientaux en découvrant tout le front de Pologne en Lithuanie et Ruthénie Blanche, et les Ruthènes de Galicie Orientale, appuyés par les Allemands et les Autrichiens, poursuivent avec énergie une offensive qu'ils ont engagée à Lwów le 1er novembre. La Pologne est dans une confusion indescriptible, sans armée, sans appui extérieur, sans gouvernement fort, travaillée par les Bolcheviks étrangers que soudoient Berlin et Moscou. Il était tentant, dans ces conditions, de brusquer les choses en Silésie de Teschen et d'opérer une volte-face pour exploiter la situation. Les Tchèques n'ont pas résisté à l'occasion. « Sur le marché de la politique internationale — écrivait avec désespoir M. Daszynski, leader des social-démocrates polonais de Galicie — tout nouveau venu a de nombreux ennemis... Nous sommes sapés par nos « amis » et par ceux qui jusqu'ici étaient nos alliés ».

Tandis qu'ils opéraient cette conversion diplomatique, les Tchèques prenaient leurs dispositions en Silésie de Teschen, sans dédaigner l'appui des Allemands. Ceux-ci, au moment de la dislocation de l'Autriche avaient eu d'abord l'idée de rattacher la Silésie de Teschen aux pays sudètes, c'est-à-dire aux territoires de Bohême et de Moravie habités par leurs compatriotes. Puis ils avaient conçu le plan de faire de la province une sorte de république fédérative à trois nationalités. Finalement, un certain nombre d'entre eux, surtout à Teschen et à Bielsk, se rallièrent à un projet de rattachement de la Silésie à l'État tchéco-slovaque. Pendant plusieurs semaines de novembre, les Allemands de Teschen firent une active propagande en faveur

des Tchèques contre la Pologne. Un certain Gunther, directeur de la « Ostens-Berg und Huettengesellschaft » se rendit même à Prague pour signer une convention aux termes de laquelle les plus grands efforts devaient être faits pour la réunion de la Silésie à la Bohême (1).

Un des principaux moyens mis en œuvre pour atteindre ce but fut d'introduire l'anarchie dans la zone polonaise et d'y propager le bolchevisme, de manière à rompre l'union des Polonais. Un organe pangermaniste, tel que la *Silesia* de Teschen, et un organe tchèque, tel que l'*Obrana Slezska* d'Orlowa, se mirent d'accord pour faire le procès des autorités polonaises, du régime polonais, de la civilisation polonaise. On fit de la propagande bolchevike dans la partie polonaise du bassin houiller, en excitant les ouvriers contre leurs chefs et en préconisant l'institution de conseils d'ouvriers. Les Polonais furent réfractaires. On inonda les campagnes d'agents provocateurs, de soldats démobilisés, de musiciens ambulants, qui excitaient les paysans à abattre les forêts et à s'approprier les terres. Le succès fut également nul, grâce aux mesures énergiques et immédiates prises par les autorités polonaises.

Un autre moyen de compliquer la situation était d'empêcher le ravitaillement normal du pays. Des conventions furent pas-

(1) Le *Dziennik Berlinski* du 15 février écrit au sujet des rapports entre Tchèques et Allemands avant l'invasion de la Silésie de Teschen : « Les grands fabricants de la Silésie de Teschen, les directeurs des usines, des mines et des fabriques, avaient eu une série de conférences confidentielles sous la présidence de M. Gunther, directeur de la Société des mines et hauts fourneaux à Vienne. Au cours de ces conférences, on a répondu aux questions adressés par les représentants du gouvernement tchèque au sujet de la position que prendraient les intéressés en cas d'occupation de la Silésie par les Tchèques. Les industriels et fabricants allemands ont déclaré que les intérêts de la grande industrie exigeaient sans nul doute son groupement sur le territoire d'un seul Etat, c'est-à-dire en l'espèce sur celui de l'Etat tchèque. Aussi les capitalistes allemands se sont-ils déclarés prêts à appuyer financièrement les plans tchèques visant l'occupation. Effectivement, le directeur Gunther, au nom de la Société des mines et hauts fourneaux, a donné au gouvernement tchèque trois millions de couronnes, et M. Fulda, architecte à Teschen, a donné pour le même objet un million au nom des capitalistes allemands de Teschen, Bogumin et Bielsk. Les fabricants allemands aussi bien que les fonctionnaires des fabriques à Bielsk, Trzyniec, Teschen, Frysztat et Bogumin, connaissaient parfaitement les intentions des Tchèques deux semaines avant l'invasion. Les capitalistes allemands saluèrent partout avec enthousiasme les troupes tchèques ».

sées entre Tchèques et Polonais le 17 novembre, puis le 6 décembre, puis le 10, mais les Tchèques n'en respectèrent pas les clauses. C'est ainsi qu'ils devaient fournir avant le 20 décembre 220 wagons de sucre, dont pas un n'était livré à la date fixée.

Les Polonais furent informés, dans les premiers jours de décembre, que les Tchèques opéraient des concentrations de troupes non seulement aux abords de la Silésie de Teschen, mais dans les régions d'Orawa et de Zips, partie septentrionale du territoire hongrois qui a appartenu à la Pologne et où l'élément polonais est resté en majorité. Le ministre des Affaires Etrangères de Varsovie, M. Wasilewski, adressa à Prague, le 6 décembre, une protestation qui fut laissée sans réponse.

Le 12 décembre, le premier ministre tchèque, M. Kramarz, prononça à Prague un grand discours où il déclarait :

« Je comprends parfaitement l'attitude hostile des Allemands et des Magyars à notre égard, mais je ne comprends pas les Polonais. Il a été fraternellement convenu entre nous que nous nous entendrions en amis sur les frontières de Teschen et que ces frontières seraient fixées à la Conférence de la Paix. Or, les Polonais ont profité de notre faiblesse actuelle après la révolution pour occuper le pays de Teschen, Bogumin, la voie ferrée Koszyce-Bogumin, les mines de Karwina et la région d'Orawa en Slovaquie (1). Ils ont ainsi porté atteinte aux intérêts vitaux de notre pays. Nous avions mérité d'autres procédés de leur part. Ils ne peuvent s'étonner si nous sommes résolus à défendre énergiquement nos droits sur le pays de Teschen devant le tribunal international. Nous ne sommes pas une nation vaincue pour qu'on nous enlève des territoires. Nous sommes les Alliés de l'Entente, et l'on ne saurait payer notre fidélité et nos services en nous arrachant une terre qui nous a appartenu pendant des centaines d'années. Les Polonais feraient mieux de respecter les engagements qu'ils ont pris avec nous ».

Le 22 décembre, dans son message à l'Assemblée Nationale tchèque, le président Masaryk tenait un langage semblable, quoique de forme plus circonspecte :

(1) Les protestations de M. Wasilewski n'ayant pas eu de succès, et les troupes tchèques continuant à avancer en Slovaquie en occupant une série de localités polonaises telles que Czaca, l'Etat-Major polonais venait d'expédier quelques compagnies dans les parties polonaises restantes d'Orawa et de Zips. Il s'est produit dans ces régions, un peu plus tard, une série d'incidents très significatifs, mais qui n'entrent pas dans le cadre de cet exposé.

« Le voisinage et la similitude d'histoire nous indiquent la voie d'une amitié politique avec la Pologne. A maintes reprises, j'ai conféré sur ce point avec les dirigeants polonais. Nous avons même envisagé une alliance, et nous sommes arrivés à la conclusion que, dans l'avenir immédiat, les deux peuples auront assez à faire à consolider leur Etat et qu'il ne conviendrait pas, pour l'instant, de compliquer cette tâche. On tendra néanmoins à une unification économique et militaire, bien entendu sur une base exclusivement défensive. J'ai également conféré sur la question polonaise en Silésie. Nous pourrons aisément nous entendre. En regard des autres grands problèmes, cette question est très secondaire. Il est dans notre intérêt commun que nous soyons, les uns et les autres, aussi forts que possible. Naturellement nous devons déclarer inadmissible la manière dont certains Polonais essaient d'acquérir nos territoires. Nous devons d'abord réunir les territoires de notre Etat, et c'est seulement ensuite que nous pourrons entreprendre librement les corrections de frontières. J'espère que la Pologne approuve cette attitude, d'autant plus que son exemple pourrait provoquer des tentatives analogues et pareillement dangereuses contre l'Etat tchèque lui-même. Quand les Polonais auront leur Etat, les deux pays négocieront.

Les Polonais furent péniblement impressionnés par ces déclarations. Du moins y trouvaient-ils des suggestions en faveur de pourparlers amicaux et de règlements amiables. Une délégation spéciale arriva à Prague à ce moment, chargée de remettre au président Masaryk une lettre de M. Pilsudski, chef de l'État polonais. Elle devait obtenir la reconnaissance de la convention polono-tchèque du 5 novembre, proposer de régulariser les rapports diplomatiques encore très imparfaits, et demander l'institution d'une Commission mixte qui réglerait les questions litigieuses.

La délégation fut médiocrement accueillie par M. Kramarz, qui reprocha aux Polonais de ne pas tenir leurs engagements et déclara que la Silésie appartenait à la Bohême. M. Masaryk, qui reçut les délégués le 24 décembre, se montra mieux disposé. Il accepta le projet de commission mixte, mais déclara qu'il ne pouvait qu'en référer au gouvernement, à qui il appartenait de statuer.

La délégation revint à Varsovie sans avoir obtenu de résultats positifs. Après plusieurs semaines, le 13 janvier, M. Kramarz

faisait savoir à un délégué polonais, par une communication verbale, qu'il ne pouvait prendre de décision définitive dans l'affaire de la commission mixte avant de voir à Paris M. Benès, ministre des Affaires Etrangères, et qu'il donnerait une réponse après son retour, c'est-à-dire à la fin de janvier ou au commencement de février.

Quatre jours après cette communication, la situation en Pologne changeait totalement d'aspect. Le ministère socialiste Moraczewski cédait la place à un cabinet d'union nationale présidé par M. Paderewski. Le pays sortait du chaos. Un grand enthousiasme patriotique le soulevait. Le premier acte du nouveau président du Conseil était d'affirmer l'alliance étroite de la Pologne avec les peuples de l'Entente et d'avancer la date de convocation de la Diète Constituante. Les élections à cette Diète devaient avoir lieu le 26. Tous les partis polonais de Silésie de Teschen s'étaient mis d'accord sur une liste unique, à laquelle ne s'opposait qu'une liste allemande. Les élections allaient être ainsi une sorte de plébiscite et faire éclater à tous les yeux le caractère polonais du pays.

Le 23 janvier, les troupes tchèques envahissaient la Silésie de Teschen.

11. — L'invasion tchèque en Silésie de Teschen

L'opération militaire engagée par les Tchèques le 23 janvier dernier fut précédée d'une opération diplomatique. Un memorandum portant la date du 21 énumérait les droits de la Bohème sur la Silésie de Teschen et les raisons pour lesquelles elle en devait prendre possession par la force.

« Les habitants de la région de Teschen, disait le document, Tchèques, Polonais et Allemands, n'étant pas une minute sûrs de leur vie et de leurs biens, appellent à leur secours le gouvernement qui jusqu'ici avait assuré la sécurité de tous les citoyens, c'est-à-dire le gouvernement de la république tchèco-slovaque et lui demandent de rétablir l'ordre dans l'Etat ». La note affir-

me que la Silésie de Teschen est « un foyer de mécontentement », « le siège d'une agitation bolchevike qui tend à se propager à l'Ouest ». Le pays appartient aux Tchèques. Les statistiques ne sont pas sûres. Les ethnographes ne sont pas d'accord. La province forme un tout géologique et économique indispensable à la Bohème. « Les territoires silésiens appartiennent depuis des siècles à l'État tchèco-slovaque. L'Etat tchèco-slovaque ayant été reconnu au point de vue international, il va de soi qu'il l'a été dans ses limites historiques ». Les Polonais ont violé l'accord du 5 novembre. Ils se sont livrés à une propagande antitchèque. Leur agitation « s'est étendue sur tout le territoire de la République tchèco-slovaque en provoquant le danger du bolchevisme dans toute la République ».

Le gouvernement de la République Tchèco-Slovaque, était-il dit en conclusion, fait de son côté tout son possible pour parer à cette déplorable situation. Il a fourni des allocations à toute la population de Teschen et lui a procuré constamment des vivres. Mais toutes ces mesures de précaution se sont montrées insuffisantes. Le gouvernement tchèco-slovaque a décidé d'envoyer dans la contrée de Teschen occupée par les Polonais des troupes de l'Entente sous le commandement d'officiers de l'Entente, afin d'améliorer la situation et avant tout de mettre de l'ordre et de l'unité dans l'administration publique. Le gouvernement de la République Tchèco-Slovaque reste convaincu que c'est la Conférence de la paix à Paris qui décidera du règlement de la question de Teschen. Les gouvernements des deux Etats contractants pourraient s'entendre eux-mêmes, et si ce n'est pas possible, nous proposons qu'une commission d'experts tchèco-polonais soit immédiatement formée pour s'occuper de cette affaire. Le gouvernement de la République Tchèco-Slovaque demande au gouvernement Polonais de rappeler les troupes d'occupation et de donner à sa presse, qui prend à l'égard du peuple tchéco-slovaque dans la question de Teschen une attitude tout à fait hostile et pour nous incompréhensible, des ordres pour que les choses soient traitées de façon plus calme, puisque de la part des Tchèco-Slovaques absolument rien n'a été fait au détriment de la nation polonaise. Le gouvernement de la République Tchèco-Slovaque est convaincu que même la démarche actuelle ne vise pas l'Etat polonais et ne peut être prise par personne en mauvaise part, car elle a été rendue nécessaire par l'état de désordre administratif de la Silésie de Teschen, causé sans doute par l'occupation polonaise non justifiée.

En franchissant, dans la matinée du 23 janvier, la ligne de démarcation établie par l'accord du 5 novembre, les Tchèques lancèrent deux proclamations que publiait le jour même l'*Ostrauer Zeitung* (le journal de Mährisch-Ostrau) et que reproduisit le 7 février l'*Etoile de Teschen*. La première proclamation, rédigée en mauvais polonais, était ainsi conçue :

Habitants ! Vous pouvez être entièrement rassurés. Etant Français, Anglais, Italiens et Américains, nous sommes animés d'une ardente sympathie pour les deux nations qui composent la majorité de la population. Etant soldats, nous remplissons notre devoir sans nous mêler des questions politiques. Nous demandons à toutes les catégories de la population de nous aider à établir l'ordre administratif. La République est un pays d'ordre.

Gillain, lieutenant-colonel de l'armée française. — Grossfield, major de l'armée anglaise. — Rozeda, major de l'armée italienne. — Voska, lieutenant de l'armée àméricaine.

La seconde proclamation, rédigée en tchèque et signée par le Conseil National tchèque de Silésie, disait entre autres :

Les armées alliées, mûes par le désir d'introduire l'ordre dans le pays et de rendre possible un ravitaillement meilleur de la population, occupent la Silésie de Teschen.

Le moment était heureusement choisi pour entreprendre une action militaire contre les Polonais. Ceux-ci étaient encerclés de toutes parts. En Posnanie, ils étaient aux prises maintenant avec les Prussiens. A l'Est, les Bolcheviks avaient dépassé Vilna, et les Ruthènes de Galicie avaient désormais l'appui militaire de l'Ukraine. La plupart des contingents de la Silésie de Teschen venaient de partir pour prêter main forte aux enfants qui défendaient Lwów. Un bataillon était à Bogumin, un demi-bataillon à Dombrowa, un autre demi-bataillon à Frysztat. Çà et là, en plus, quelques détachements. A peu près rien comme artillerie, comme cavalerie, et comme munitions.

Les Tchèques lancèrent 16 bataillons à effectifs complets et appuyés d'une forte artillerie. Leurs attaques convergentes, poussées à fond sur tous les points, furent d'abord couronnées de succès.

Dans la matinée du 23, à 11 heures, le colonel polonais

Latinik, commandant en chef des forces stationnées en Silésie de Teschen, fut appelé au siège du Conseil National Polonais, à Teschen. Il se trouva en présence de plusieurs officiers des armées alliées, qui lui notifièrent que la Silésie allait être occupée par les troupes de l'Entente et les troupes tchèques, et qu'il avait 2 heures pour évacuer le pays jusqu'à la rivière Bialka. Le colonel Latinik indiqua la nécessité de se mettre en rapport avec ses chefs et promit de téléphoner la réponse à 1 h. de l'après-midi à l'adresse de la Commission Interalliée siégeant à Morawska Ostrawa (Mährisch-Ostrau). Quand il voulut, à l'heure fixée,transmettre la réponse, qui était un refus, il ne put obtenir la communication téléphonique et dut emprunter le télégraphe. Il faisait savoir, au nom de ses chefs, que l'ultimatum était irrégulièrement présenté et demandait à la mission de se mettre en rapport avec Varsovie, où se trouvait une autre mission alliée, dirigée par le colonel anglais Wade.

Ayant appris, quelques instants après, que les Tchèques n'avaient pas attendu l'expiration du délai d'ultimatum et qu'ils avaient occupé de force, avant 1 h., plusieurs localités, le colonel Latinik en informa aussitôt la mission de Varsovie et une autre mission alliée, celle du général français Barthélemy, qui travaillait à ce moment en Galicie à obtenir une suspension des hostilités polono-ruthènes. Les deux missions, sans perdre une minute, demandèrent des éclaircissements à Morawska Ostrawa. Il leur fut répondu qu'il y avait des ordres et que ces ordres ne pouvaient être modifiés.

Le soir même, la mission de Varsovie envoyait une délégation composée d'officiers anglais et américains. Le chef était l'officier de marine Rawlings. Le lendemain, elle était en Silésie. Après avoir pris contact avec les officiers alliés mis en cause, elle expédiait à Varsovie le télégramme suivant, que la mission du colonel Wade communiqua aux journaux :

Le capitaine Rawlings, membre de la mission, délégué spécialement aux fins d'enquête sur l'occupation de la Silésie de Teschen par les troupes tchèco-slovaques, communique que cette occupation a eu lieu à la suite d'une décision du gouvernement tchèque en raison de la situation défavorable qui, selon lui, régnait en Silésie.

Toutes les informations d'après lesquelles les Etats alliés auraient ordonné l'occupation de la Silésie de Teschen sont sans fondement.

Une seconde note a été communiquée à la presse, le 1er février par le colonel Wade :

Le capitaine Rawlings, représentant de la mission anglaise à Varsovie, et le lieutenant Foster, représentant de la mission américaine à Varsovie, sont revenus aujourd'hui (le 31 janvier) à Varsovie de Morawska-Ostrawa et de Prague. A Prague, ils ont conféré avec le président Masaryk et avec le commandant en chef des troupes tchéco-slovaques. Le résultat de leur voyage a été de mettre hors de contestation le fait que l'Entente n'a pas autorisé l'armée tchèque à entreprendre une action en Silésie de Teschen et qu'aucun des officiers de l'Entente servant dans l'armée tchèque n'a reçu de son gouvernement l'autorisation de se donner le titre de chef de la commission interalliée ou de prendre la parole au nom des Alliés.

Ces communications calmèrent les grandes inquiétudes de l'opinion polonaise complètememt déconcertée par l'assurance avec laquelle les Tchèques affirmaient agir en plein accord avec l'Entente. L'adjoint au premier ministre tchèque, M. Svehla, était allé jusqu'à déclarer devant l'Assemblée Nationale tchèque, le 24 janvier, que cet accord était complet et que l'entrée des troupes tchèques en Silésie avait eu l'approbation du gouvernement polonais.

III. — Cruautés des troupes tchèques.

Les notes de la mission de Varsovie et les déclarations ultérieures des Alliés ont dissipé complètement les équivoques, mais elles ne pouvaient effacer de la mémoire des Polonais le souvenir des violences affreuses exercées en l'espace d'une semaine par les soldats du peuple frère.

Les Tchèques suspendirent tous les journaux polonais de Silésie, en ne laissant paraître que les journaux allemands. Ils traitèrent avec une brutalité particulière les représentants les plus respectés de la société polonaise, tel que Madame Klu-

szynska, la militante socialiste, le vénérable pasteur Michejda, frère du député au Reichsrat, et M. Piontkowski, président du comité exécutif du Conseil National Polonais.

Les autorités polonaises de Silésie et de Galicie ont dressé régulièrement procès-verbal des dépositions que de nombreux témoins ont faites devant elles et sous serment. Nous nous bornerons à transcrire ici ceux de ces documents lamentables qui ont été reproduits récemment par un journal polonais de Paris, l'*Indépendance polonaise* (22 mars 1919, p. 6-7).

Deux soldats polonais qui se trouvaient à Bogumin (Oderberg) au moment de la première attaque tchèque du 23 janvier et qui, faits prisonniers, ont réussi à s'évader, déclarent le 2 février, à Vienne :

(Chargé d'affaires militaires du gouvernement polonais à Vienne. — Copie. — N° 788, A. W. 1919. — Procès-verbal de la déposition de Charles Klenczak et Ladislas Walus, chefs de file de la première compagnie du premier bataillon d'infanterie de Biala, en présence de W. Fuhrmann, capitaine attaché au chargé d'affaires militaires à Vienne.)

...On ne tarda pas à entendre des détonations du côté où se trouvaient les Tchèques. Après quelques coups de feu échangés, nous apprîmes l'arrivée de parlementaires appartenant aux armées françaises et anglaises. Nous reçûmes l'ordre d'arrêter le feu et de nous rassembler dans les casernes.

Les Tchèques profitant de cet arrêt attaquèrent la gare où se trouvaient nos patrouilles qui ne savaient rien encore de la trêve intervenue dans les hostilités.

Lorsque nous nous trouvions dans les casernes, on nous fit savoir que nous pouvions revenir à Cracovie sous la condition du renvoi à Bogumin des deux compagnies tchèques emprisonnées à Piotrowice par les Polonais. Vers 5 heures de l'après-midi on prépara des wagons dans lesquels on déposa nos armes, nos munitions et nos bagages. Vers 6 heures, le transport des Tchèques délivrés arriva de Piotrowice. Pourtant, contre notre attente, nous ne devions pas revenir à Cracovie. Les deux compagnies tchèques nouvellement arrivées et une partie de la garnison de Bogumin tombèrent, leurs officiers en tête, sur nos soldats et nos officiers désarmés. On nous frappa jusqu'au sang, et quelques-uns d'entre nous furent grièvement blessés. Le sous-lieutenant Jasiwy qui perdit connaissance continua à être frappé à coups de crosse. Nous avons vu des personnes auxquelles on avait brisé les mains et cassé les dents.

Le massacre finit par le pillage complet de tout ce que nous avions avec nous, on nous enleva nos vêtements et nos lettres.

Demi-nus, grièvement blessés, nous finimes par être transportés à Morawska Ostrawa, ensuite à Maehrisch-Trübau, où on nous plaça dans des baraques destinées aux maladies contagieuses. Nous y sommes restés pendant trois jours, jusqu'au moment de notre fuite.

On nous a traités comme on ne traite pas des bestiaux. On nous a frappés, on nous a insultés. Les officiers tchèques regardaient tout cela avec indifférence, et même ils encourageaient leurs soldats à la cruauté. D'ailleurs ils n'avaient aucune autorité sur leurs soldats. Nous avons passé des moments affreux. On ferma les conduites d'eau, de sorte que nous devions apaiser notre soif en avalant de la neige. Nous passions des nuits blanches dans d'étroites cellules sans draps ni couvertures. Les officiers au nombre de 40 n'étaient pas mieux traités. La nourriture était déplorable, pour trois jours nous avons reçu un morceau de pain. Si une aide quelconque n'arrive pas rapidement, nos soldats et nos officiers périront de faim ou par suite des épidémies qui ne manqueront pas de se développer à cause des conditions hygiéniques déplorables, contraires à tout sentiment d'humanité, dans lesquelles ces malheureux se trouvent.

M. Casimir Piontkowski, président du Comité exécutif du Conseil National à Cieszyn, emprisonné par les Tchèques, a réussi à envoyer le 29 janvier une lettre aux autorités polonaises, dans laquelle il dit :

(Chargé d'affaires militaires de l'Etat Polonais à Vienne. Copie N° 583, V. A. W. 1919.)

J'écris au nom des prisonniers, retenus dans des baraques, destinées auparavant aux malades infectieux, à Maehrisch-Trübau. Ces prisonniers se composent de 40 officiers et 200 soldats pris à Bogumin (Oderberg) et de 100 personnes civiles, parmi lesquelles 5 dames, 4 membres du Conseil National de Teschen, quelques ingénieurs, professeurs, ecclésiastiques, et un grand nombre de mineurs.

Six personnes ont été emprisonnées, dans la partie de la Silésie administrée par les Tchèques, par des soldats tchèques le 23 janvier à 5 heures du matin, donc cinq heures avant les premières opérations militaires. Parmi ces six personnes il y avait deux membres du Conseil National du duché de Teschen, et Mme Sykalowa, femme du directeur des mines à Łazy. Cette dame a été obligée de quitter ses deux petits enfants et ses vieux parents. Les autres 100 personnes

civiles ont été saisies après les premières opérations militaires. Elles proviennent, pour la plupart, des villages les plus éloignés de la contrée. La route que firent ces gens fut extrêmement rude. On les a maltraités au point qu'ils ont vu couler leur sang. Toute expression du sentiment national était tournée en dérision.

Nous habitons de petites chambres sales, sans aliments ni boissons, sans lits, sans linge. Les soldats et les civils, auxquels on avait pris tous leurs effets, tremblaient de froid et d'inanition. Ils étaient constamment en butte aux moqueries et aux railleries. C'est hier seulement que nous avons reçu du linge et des couvertures, mais ce n'était que pour les officiers et les personnes des sphères cultivées. Les soldats dorment par terre comme auparavant. Hier seulement, on nous a donné de l'eau à boire et pour nous laver, pourtant il n'y avait ni verre ni aucun ustensile dans lequel on aurait pu se laver. Le 28 janvier, nous avons obtenu pour la première fois une miche de pain militaire pour trois jours. La nourriture est insuffisante et mal cuite, de sorte que tous les jours quelques personnes s'évanouissent de faim et d'inanition. Pour déjeuner nous avons du café avec une quantité minime de lait, pour dîner une soupe des plus claires avec un peu de légumes, une demi pomme de terre et un peu de farineux. Une seule et unique fois nous avons eu un morceau de mauvaise viande. Le soir nous prenons le même café que le matin.

C'est là l'ordinaire des officiers. Je n'ai aucune idée de la manière dont sont traités les soldats et celles d'entre les personnes civiles qui ne sont pas avec nous, car nous sommes entourés de garde et il nous est sévèrement interdit de communiquer avec les autres prisonniers.

Nous vous demandons d'envoyer des personnes compétentes qui pourraient se rendre compte de leurs propres yeux de ce qui se passe ici. Nous espérons que, sur ces données, une intervention politique pourra avoir lieu de la part des Polonais, et que ces faits parviendront aussi vite que possible à la connaissance du gouvernement de Varsovie et du Comité de Paris.

Une dame qui, grâce à des relations personnelles dans les familles tchèques, a obtenu l'autorisation de visiter les baraques dans lesquelles étaient enfermés les prisonniers polonais, a donné à la même commission les renseignements que voici :

Lorsqu'en route nous avons demandé notre chemin à un soldat tchèque qui était de service à la gare, il a répondu textuellement ce qui suit : « Pourquoi allez-vous chez ces canailles ? tous ces cochons de Polonais devraient être pendus. » Après toutes sortes de diffi-

cultés, je suis parvenue à entrer dans le camp de concentration, grâce à des lettres de recommandation.

On a placé 40 officiers et 200 soldats polonais dans des baraques destinées aux maladies infectieuses. Le lieutenant-colonel Mroczkowski et cinq autres officiers sont détenus dans une petite chambrette, couchés sur des planches, sans literie et sans chauffage. Les soldats tchèques leur ont pris de force leurs vêtements. Comme un des officiers se refusait à livrer son col de fourrure, les soldats tchèques l'ont frappé et lui ont pris en plus son argent et sa montre.

N'ayant pas d'eau pendant plusieurs jours, ces malheureux se désaltéraient avec de la neige. Ce n'est qu'à la suite de demandes plusieurs fois répétées qu'on a ouvert les conduites d'eau. La nourriture se compose d'une miche de pain pour trois jours, d'eau claire avec quelques légumes comme soupe et rien de plus, ce qui est vraiment contraire à tout sentiment d'humanité.

Les prisonniers polonais s'attendent à mourir d'inanition au cas où rien ne serait changé dans leur situation. Les Tchèques font absolument sourde oreille à toutes les demandes et protestations polonaises, bien qu'eux-mêmes ils aient tout ce qu'il leur faut. Les prisonniers circulent toute la nuit dans leurs cellules, ne pouvant dormir à cause du froid.

J'ai vu un officier polonais, que les Tchèques avaient criblé de coups, tout sanglant, avec une grande blessure dans la tête; il m'a donné sa chemise toute couverte de sang à laver, mais je la conserve telle quelle, comme pièce à conviction. Les prisonniers ne peuvent ni laver leur linge, ni le changer, les Tchèques leur ayant pris tout ce qu'ils avaient.

Tous les prisonniers (entre autres le lieutenant Gromadzki qui a été pendant trois ans prisonnier en Russie) déclarent qu'aucune captivité ne peut se comparer à la manière barbare dont ils sont traités par les Tchèques.

Les injures sont à l'ordre du jour.

Jusqu'au moment de mon départ, il était interdit aux prisonniers de sortir des baraques.

Personne ne s'occupe de leur sort. Les officiers tchèques d'une part n'ont aucun pouvoir sur leurs propres soldats, et de l'autre, ils ne font que rire et se moquer de la triste situation des Polonais.

J'ai vu de mes propres yeux un sous-officier qui, grièvement blessé et perdant son sang abondamment pendant six heures, sans pouvoir consulter un médecin, demandait à être achevé pour ne plus souffrir. C'était à la gare de Mæhrich-Trübau. Le sergent de police ne permettait à personne d'aborder le blessé.

Les malheureux prisonniers ne peuvent faire savoir ce qui se

passe, toute correspondance étant interdite, et toute personne sortant des baraques étant soumise à une visite personnelle très stricte. J'ai transporté des lettres sous un bandage au pied.

Extrait du procès-verbal dressé le 4 mars 1919 de la déposition de Jean Miczkal et Catherine Miczkal de Drogomysl au sujet de l'assassinat de Joseph Miczkal par les troupes tchèques :

Vendredi, le 24 janvier, notre fils Joseph Miczkal, mineur de Karwina, voulut passer avec son camarade Handzlik par le cordon des postes tchèques, pour arriver à la gare de Karwina et rejoindre ensuite ses parents à Drogomysl. Ayant trouvé en route quelques cartouches, il les mit dans sa poche. Une patrouille tchèque arrêta les deux garçons et leur fit subir une stricte visite personnelle. Les soldats, ayant trouvé les cartouches dans la poche de Miczkal, en prirent pretexte pour le frapper à coups de crosse et le martyriser sans pitié. On le conduisit de cette manière à l'orphelinat d'Orlowa, où il fut jeté dans la cave, d'où il ne devait plus sortir en vie. Le lendemain, on trouva le cadavre, percé au cœur d'un coup de baïonnette, dans une voiture de tramway électrique vis-à-vis de l'orphelinat.

Extraits d'autres procès-verbaux :

Le 26 janvier, à Stonawa et Olbrachcice, après la bataille qui prit fin à midi, les blessés polonais ont été achevés à coups de crosse par les soldats du 21e régiment tchèque, probablement par ceux du 1er et du 2e bataillons. A Stonawa les cadavres sont restés longtemps dans les champs, les soldats tchèques ne permettant pas à la population de les ensevelir. Ce n'est qu'après plusieurs jours qu'on accorda cette permission, et alors on trouva les corps à moitié dépouillés. Les soldats tchèques n'hésitèrent pas à enlever, aux yeux mêmes du public rassemblé au cimetière, ce qui restait aux morts de bottes et de vêtements. Le curé a photographié les corps.

A Karwina, le 24 janvier, au moment de l'irruption tchèque, deux jeunes mineurs, Jean Kruk et Ernest Masny, se sont réfugiés dans la maison de l'association ouvrière. Les soldats tchèques qui les poursuivaient ont tiré sur Kruk qui a succombé à ses blessures au bout de quelques heures. Ils ont entraîné l'autre, Masny, avec eux vers le puits « Austria » pour l'y pendre. Cependant, ils ont fini par tirer sur lui aussi. Une balle lui transperça le cou. Le blessé a été frappé à coups de crosse. On n'a pas permis de l'emporter chez sa mère. Quand il fut sur le point d'expirer, les soldats tchèques lui prirent sa montre et 100 couronnes qu'il avait dans sa poche.

IV. — Nécessité d'un réglement équitable de la question de Teschen

On conçoit les sentiments dont les Polonais ont pu être animés quand ils ont été informés de pareilles choses. L'agression des Ruthènes en Galicie ou celle des Allemands en Posnanie leur ont été infiniment moins pénibles que la conduite d'un peuple slave avec lequel ils espéraient pouvoir conclure une alliance fraternelle contre le germanisme. Leur désillusion profonde et leur indignation ont trouvé un noble interprète en la personne d'un Tchèque, M. A. Dostal, homme de lettres et journaliste, qui s'était établi à Cracovie au commencement de la guerre pour travailler à la préparation de cette alliance. Il a publié le 5 février, dans les journaux de Cracovie, une lettre adressée à M. Aloïs Jirasek, doyen des hommes de lettres tchèques :

Cher Maître,

Je vous ai écrit une lettre qui me fut renvoyée, vu l'interruption de toute communication postale avec l'étranger. J'essaye d'arriver à vous par cet autre moyen : des journaux auront un accès plus facile à travers la frontière ennemie, et moi je tiens à ce que vous entendiez une voix de désespoir et d'abattement qui s'élève au-dessus des rêves d'une fraternité polono-tchèque, de ces rêves qui semblaient si proches d'être réalisés.

Ce qui est arrivé, cher Maître, est un malheur affreux, inattendu, désespérant.

La Pologne qui se levait à une nouvelle vie, à travers mille soucis graves, bien que peu à peu victorieusement écartés, a été subitement frappée par la nouvelle de l'expédition tchèque contre la Silésie, sans s'en être doutée le moins du monde...

Nous sommes en face d'un dilemne.

Ou bien la Silésie a été promise aux Tchèques par l'Entente qui se serait basée sur leurs droits historiques. Dans ce cas, ils pouvaient attendre tranquillement la décision du Congrès. La Silésie ne présentait aucun danger plus grand que partout ailleurs en ce qui concerne la sécurité publique. Il n'y avait pas l'ombre de bolchevisme ou d'anarchie. Quiconque en a dit autrement au gouvernement de la

République Tchèco-Slovaque n'a fait que l'informer faussement et tendancieusement — sciemment ou non.

Ou bien la question de la Silésie de Cieszyn n'était encore nullement tranchée. Dans ce cas nous n'avons fait rien d'autre que de commettre un crime envers le malheureux pays qui recommençait à vivre. Au moment la Pologne était menacée par les Allemands, les Bolcheviques et les Ukrainiens, les Tchèques ont profité de l'occasion pour parachever l'encerclement de la Pologne. Les mêmes Tchèques qui avaient été les amis les plus dévoués de la Pologne pendant la guerre passaient maintenant ouvertement du côté ennemi.

Je me trouve, cher Maître, depuis plus de quatre ans parmi les Polonais, et suis arrivé à connaître leur vie et leur âme. Je rêvais de consacrer ma vie à nouer des relations cordiales entre les deux nations voisines, et maintenant je vois mon rêve qui s'évanouit. Le sang polonais versé par les ouvriers et les paysans qui défendaient la terre sur laquelle ils désiraient eux aussi affirmer leur nationalité restera entre les deux nations comme un reproche éternel et douloureux.

Comment a-t-on pu, cher Maître, tacher l'honneur tchèque d'une telle ignominie? Comment a-t-on pu remplir toute la Pologne de pleurs et de gémissements sur la perte de ses meilleurs fils morts la veille de la conclusion de la paix?

En ce moment nous tirons, nous pendons, nous réquisitionnons, nous arrêtons ; nous Tchèques, nous nous conduisons ainsi à l'égard de nos frères Polonais.

Est-ce qu'il n'y a personne à Prague parmi tous les artistes et tous les hommes de lettres qui comprenne la portée du crime et de la trahison que nous avons commis en attaquant un pays voisin qui travaillait à travers mille difficultés à établir sa liberté ? Nous avons détruit la confiance que les Polonais avaient en nous. Aujourd'hu personne ne nous croit plus, tout le monde est méfiant en Pologne. Un mur de haine sépare les deux nations, et le Polonais ne sait pas oublier de si vite.

Maître! Sauvez ce qui reste à sauver. Que les artistes, gens de lettres, ouvriers de la civilisation, que tous ceux qui sont libres de chauvinisme travaillent à sauver l'unique chose qu'on peut encore sauver: l'honneur de la nation.

Il n'est pas possible de se résigner à croire que deux peuples si naturellement appelés à collaborer soient désormais séparés par un « mur de haine ». Une convention provisoire à été signée le 1 février à Paris entre les Polonais représentés par M. Roman

Dmowski, et les Tchèques représentés par M. Edouard Benés. Elle a reçu la sanction des grandes puissances alliées. Quoiqu'elle soit peu satisfaisante pour les Polonais, ceux-ci l'ont acceptée, avec la double conviction que la Tchéco-Slovaquie retrouverait son sang-froid et que la conférence de la paix saurait trouver un solution définitive équitable.

Les Tchèques ne se sont pas inclinés d'aussi bonne grâce, et c'est seulement à l'arrivée à Teschen d'une Commission spéciale interalliée, le 13 février, que les négociations avec eux ont pu commencer. Ils ont attendu jusqu'au 24, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée d'une délégation envoyée par la mission de M. Noulens à Varsovie, pour respecter la ligne de démarcation fixée par la convention de Paris. En mars, on signalait à Prague des manifestations antipolonaises contre « l'impérialisme polonais ».

Les amis du jeune Etat tchéco-slovaque sont obligés, dans l'intérêt même de son avenir, de l'avertir qu'il tente inutilement de renverser les rôles et de rejeter sur la Pologne accablée d'embarras les responsabilités qui retombent trop visiblement sur lui. Bien des Tchèques comprennent eux-mêmes et déplorent publiquement l'énorme erreur qui vient d'être commise. C'est ainsi qu'un journal de Prague, *Le Tchèque*, écrivait dernièrement :

« Notre jeune République vient d'être frappée d'un coup cruel, d'une grande catastrophe où notre prestige a subi un irréparable affront. Sur l'ordre des Alliés nous devons évacuer Teschen, et après les informations qui nous parviennent de Paris, nous devrons encore évacuer d'autres localités. C'est la conséquence naturelle de la politique impérialiste de notre gouvernement, politique contre laquelle nous ne saurions nous élever avec trop de force. Cette politique est représentée par les jeunes membres du gouvernement tchèque, mandataires des éléments qui les ont fait entrer dans ce gouvernement. Nous aurons la force de retenir les paroles d'amère critique que nous inspire cette politique néfaste qui peut amener la ruine de notre République. Est-ce que le Ministre de la Défense Nationale ne pourrait, comme d'ailleurs il en a le devoir, faire connaître au peuple tchèque le nombre des victimes dont notre jeune République doit déplorer la mort par la faute de cette poli-

tique impérialiste, de cette occupation égoïste et inconsidérée ? Et sous quel jour nous sommes-nous montrés aux yeux de l'étranger ? »

Ce que les Tchèques ne doivent pas perdre de vue, c'est que le peuple polonais tout entier a la conviction profonde de son bon droit et la volonté inébranlable de le défendre. Les *Narodni Listy*, organe de M. Kramarz, ont affirmé maintes fois que l'affaire de Teschen avait été suscitée et était entretenue par les nobles et capitalistes polonais. Il y a là une erreur des plus dangereuses. C'est un organe socialiste, le *Robotnik Slonski* (l'Ouvrier silésien), qui déclare que les ouvriers polonais sont prêts à défendre leur Silésie contre les Tchèques jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ce sont les paysans qui ont juré, dans les meetings, de chasser avec leurs haches l'envahisseur tchèque s'il tentait de rester chez eux pour prendre la place du maitre allemand. C'est le congrès général du Parti socialiste polonais, réuni à Varsovie le 12 décembre, qui a voté cette résolution : « Le Congrès affirme solennellement que la Silésie de Teschen, habitée par une population polonaise, laquelle a exprimé sa ferme volonté d'entrer dans la composition de la République polonaise, ne peut être rattachée à l'Etat tchèque, et que tous les attentats sur la Silésie polonaise doivent être repoussés ». Ce sont les 80.000 protestants polonais de la Silésie de Teschen qui lançaient le 3 décembre un émouvant appel aux puissances, appel où ils disaient :

« A l'égal de toute la population polonaise de Silésie, les protestants désirent ardemment être réunis à la nation polonaise et, comme le firent jadis les enfants d'Israël pendant la captivité de Babylone, ils adressent à Dieu de ferventes prières pour qu'il leur accorde cette grâce... Nous demandons à retourner sous le toit de la maison de nos pères, à être rattachés à notre mère-patrie, à être unis avec nos frères de la même race qui parlent la même langue et confessent la même religion en Jésus-Christ... Rendez-nous justice et unissez-nous à notre mère-patrie polonaise, vers laquelle vont les élans de notre cœur et où est le champ de notre travail pour la gloire de Dieu ».

Dans ces manifestations et dans beaucoup d'autres il y a l'attestation de forces morales contre lesquelles les Tchèques comprendront que des considérations d'intérêts économiques restreints et contestables ne sauraient prévaloir. En faisant le sacrifice que l'équité leur commande, ils rendront un grand service à leur pays. Et c'est un service plus grand encore qu'ils rendront à la cause des Alliés et de la paix en ne compromettant pas irrémédiablement l'avenir de l'alliance tchéco-polonaise qui doit consommer la défaite du germanisme. Ils doivent se rappeler ce que disait M. Masaryk, dans son message du 22 décembre dernier, à propos de l'affaire de Teschen : « En regard des autres grands problèmes, cette question est très secondaire. »

LE DUCHE DE CIE

POPULATION

POUR LES QUATRE DISTRICTS

En 1880

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
59 %	27 %	14 %

En 1890

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
61 %	25 %	14 %

En 1900

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
61 %	24 %	15 %

En 1910 *

TOTAL 427.000

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
55 %	27 %	18 %

EN ÉLIMINANT LE DISTRICT DE FRYDEK

En 1880

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
75 %	9 %	16%

En 1890

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
77 %	7 %	16 %

En 1900

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
76 %	6 %	18 %

En 1910 *

POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
69 %	11 %	20 %

(* RECENSEMENT DÉFAVORABLE A LA NATIONALITÉ POLONAISE PAR SUITE DE FALSIFICATIONS ET DE PRESSIONS DIVERSES)

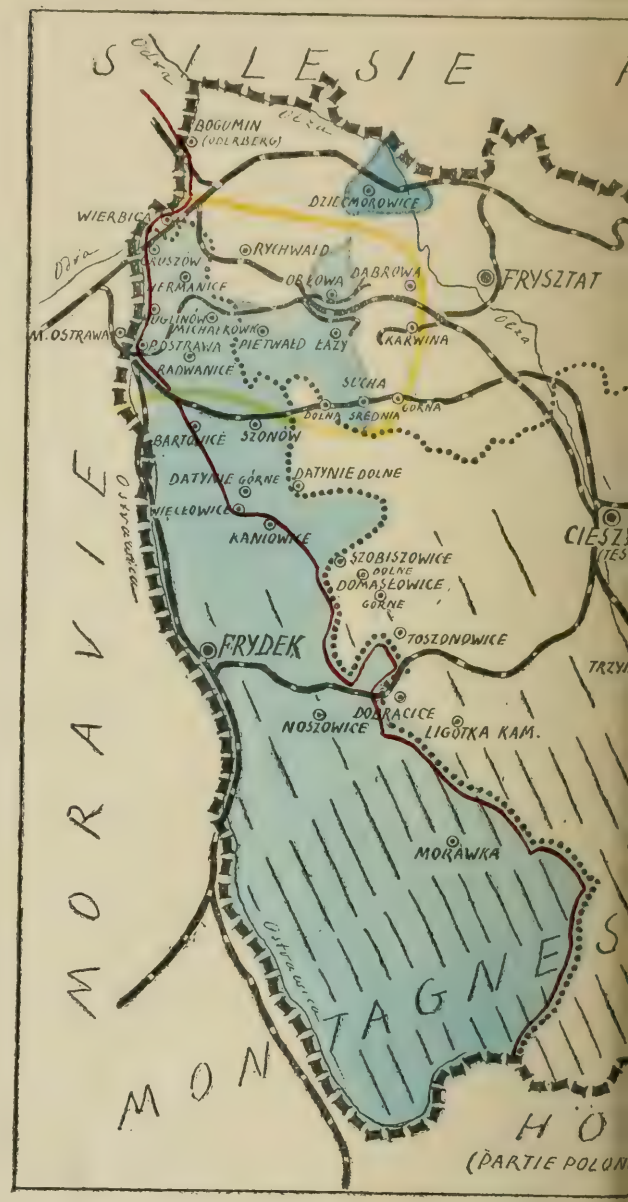

FRONTIERES DU DUCHE — LIMITES DES MONTAGNES

BASSINS HOUILLERS

ACCORD PROVISOIRE DU 5 NOVEMBRE 1918 :

YN (TESCHEN) SILESIE.

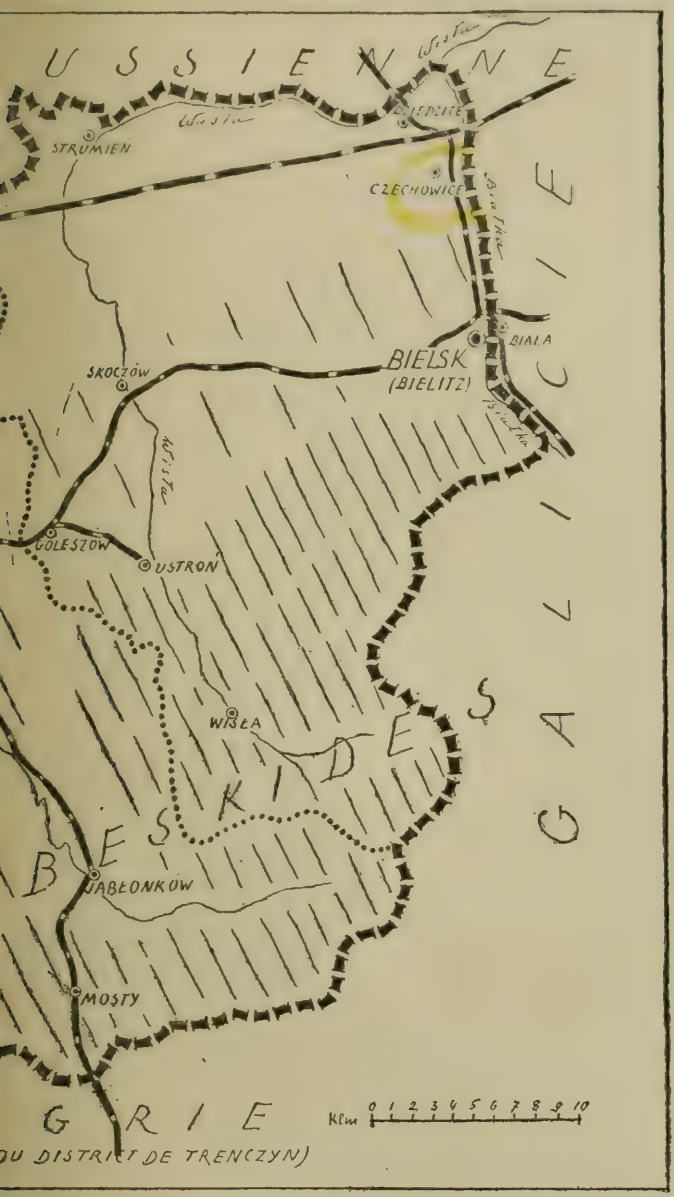

TRICTS ····· CHEMINS DE FER
OURS D'EAUX PRINCIPAUX

J, POUVOIR TCHÈQUE. BLANC, POUVOIR POLONAIS

TERRITOIRE
2.283 Kmq.

LIGNE LINGUISTIQUE :

D'APRÈS **K. NITSCH** (POLONAIS, 1919) A L'EST DE LA LIGNE ▬ POLONAIS. A L'OUEST DIALECTE TRANSITOIRE.

P. J. ŠAFAŘIK (TCHÈQUE) : LA LANGUE POLONAISE RÈGNE DANS LE PAYS DE CIESZYN. (SLOVANSKY NARODOPIS, 1842.)

L. NIEDERLE (TCHÈQUE) : LA VRAIE LANGUE TCHÈQUE COMMENCE A L'OUEST DE LA RIVIÈRE OSTRAVICA (AU DELA DU DUCHÉ DE CIESZYN) ET ENCORE ELLE Y SUBIT L'INFLUENCE DU POLONAIS.
(ENCYCLOPÉDIE DE LA PHILOLOGIE SLAVE, ST-PÉTERSBOURG. 1909.)

POUR LES SIX COMMUNES TEINTÉES EN BLEU, DANS LE DISTRICT DE FRYSZTAT : DZIEĆMOROWICE, ORŁOWA, ŁAZY, PIETWALD, SUCHA DOLNA ET SUCHA ŚREDNIA, QUI SE TROUVENT PROVISOIREMENT SOUS L'ADMINISTRATION TCHÈQUE :

	POLONAIS	TCHÈQUES	ALLEMANDS
En 1880	57%	39%	4%
En 1890	57%	40%	3%
En 1900	71%	25%	4%
En 1910*	37%	58%	5%

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

I. — Situation de la Silésie de Teschen. Son histoire 5
II. — Vitalité du polonisme. 10
III. — Statistique des nationalités 15
IV. — Délimitation linguistique 19
V. — Importance économique de la province de Teschen . . 22

DEUXIÈME PARTIE

I. — La Silésie de Teschen pendant la guerre. 29
II. — Conseil National polonais et Conseil National tchèque. 35
III. — La convention du 5 novembre 1918 40
IV. — Administration du Conseil National polonais 44

TROISIÈME PARTIE

I. — Difficultés entre les Polonais et les Tchèques 47
II. — L'invasion tchèque en Silésie de Teschen 53
III. — Cruautés des troupes tchèques. 57
IV. — Nécessité d'un réglement équitable de la question de Teschen. 63

IMP. M. FLINIKOWSKI
216, BOUL. RASPAIL,
— PARIS-14e —

D 651 P7G8

Grappin, Henri
Polonais et Tchèques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 22 07 09 024 7